

# Rapport de gestion **2021**



## TABLE DES MATIÈRES

APERÇU DE L'ANNÉE 2021	3
ENSEIGNEMENT	5
RECHERCHE	21
AUTRES ÉLÉMENTS DU SYSTÈME D'ASSURANCE QUALITÉ	29
FINANCES ET PERSONNEL	33
MANDAT D'OBJECTIFS 2019-2022	41

*Ce rapport rend compte de la gestion de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Conformément aux dispositions de la loi sur l'Université, il présente les activités d'enseignement et de recherche ainsi que leur évaluation au sein du système d'assurance qualité. Il présente aussi les finances de l'institution, l'état d'avancement du mandat d'objectifs et est complété par une sélection de statistiques concernant les principales missions de l'UniNE : enseignement, recherche et services.*

*Le rapport d'activité, plus détaillé, peut être consulté sur [www.unine.ch](http://www.unine.ch). Le rapport de gestion a été établi par le Rectorat et approuvé par le Conseil de l'Université dans sa séance du 23 août 2022.*

## APERÇU DE L'ANNÉE 2021

### Gouvernance

L'année 2021 restera celle où le Conseil suisse d'accréditation, au terme d'une procédure lancée en 2019, a livré son verdict sur le système d'assurance qualité de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Résultat : une accréditation sans condition pour la période allant jusqu'en 2028. La crise sanitaire continue d'avoir un impact important sur le fonctionnement de l'Université, qui navigue entre périodes de travail à domicile obligatoire ou recommandé au sens du droit fédéral. L'enseignement se tient à distance au début de l'année, puis redevient possible en présentiel sur la fin du semestre de printemps, avec des limitations de capacité et un succès très relatif auprès des étudiantes et des étudiants qui préfèrent majoritairement finir le semestre à distance. À l'automne, le présentiel est de mise, avec l'instauration du certificat Covid quelques jours avant la rentrée. Les travaux de rédaction du Plan d'intentions 2023-2026 occupent une bonne partie de l'automne.

### Qualité / Égalité / Développement durable

La rénovation des façades du bâtiment UniMail se termine juste avant l'été. Le nouveau revêtement intègre des cellules photovoltaïques qui produiront l'équivalent de courant pour quinze ménages. Suite à l'adhésion au programme de l'ONU Climate Race to Zero, l'UniNE se lance dans la rédaction de trois plans stratégiques sur le climat, les bâtiments ainsi que la mobilité et les transports. Le Bureau égalité change de nom et devient Bureau égalité et diversité, afin de prendre en compte les nouveaux objectifs du plan d'action 2021-2024 de swissuniversities. Son activité se structurera désormais autour de trois axes : Université inclusive, Carrière et développement, Cadre de travail flexible. Le Bureau qualité publie deux rapports d'enquêtes menées par l'OFS pour lesquels l'UniNE a financé l'acquisition de données supplémentaires intéressant sa communauté estudiantine : un rapport sur la transition des diplômées et diplômés vers le marché du travail ainsi qu'un rapport sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants. Une enquête est menée au printemps sur la qualité des services.

### Enseignement

À la rentrée 2021-2022, le nombre d'étudiantes et d'étudiants passe de 4'403 à 4'508. La grande modification dans l'enseignement est la réforme du Bachelor en lettres et sciences humaines, qui permet de boucler un projet d'harmonisation des règlements facultaires. L'adoption d'une base 3 pour les crédits et d'une base 30 pour les piliers doit permettre de rendre l'offre plus cohérente, plus lisible et encore plus interdisciplinaire. Des adaptations sont apportées à plusieurs cursus en sciences, en droit et en sciences économiques dans le cadre du processus d'amélioration continue de la qualité. Au semestre d'automne, les plans d'études prévoient une double modalité présentiel/à distance pour les examens, afin de pouvoir facilement basculer de l'une à l'autre en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

### Recherche

La crise sanitaire continue d'influer sur les projets de recherche, du fait des efforts considérables qu'elle nécessite pour assurer les enseignements ainsi que des restrictions d'accès à certains terrains qui perdurent. Au total, 70 projets de recherche sont lancés durant l'année, pour un montant total de 16.3 millions de francs (28 projets compétitifs FNS-Innosuisse-SEFRI-UE, 42 projets liés à des mandats divers). Les nouvelles publications en Open Access sur le portail Libra s'approchent de 1'000. Le passage à Swiss Library Service Platform (SLSP), réseau de l'ensemble des bibliothèques de recherche en Suisse, entraîne une forte croissance des publications auxquelles les scientifiques ont désormais un accès facilité.

## Rayonnement / services à la Cité / formation continue

Grâce à des soutiens externes de swissuniversities d'une part, d'une fondation et de la Loterie romande d'autre part, deux nouvelles chaires sont mises au concours en travail social et en anthropologie de l'environnement / agriculture durable. Le projet UniHub franchit une étape importante avec le vote d'un crédit d'études de 7,8 millions par le Grand Conseil en début d'année, puis la validation du cahier des charges en septembre. Le 6 novembre, le Dies academicus se déroule sur le thème « e-changer » avec une affluence de 270 personnes, un recul par rapport à la normale qui s'explique par les restrictions sanitaires. Deux projets d'enseignements innovants recueillent des soutiens citoyens : un festival d'arts vivants associant l'Institut de psychologie et éducation avec des institutions scientifiques et culturelles de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel est primé par le Réseau romand Science et Cité ; l'ex-projet FNS Agora « Les microbes vont à l'école » peut se poursuivre grâce à une campagne de financement participatif. Côté formation continue, un nouveau CAS en leadership hospitalier est lancé.

## Ressources humaines

Au 31.12.2021, l'UniNE compte 1'103 collaboratrices et collaborateurs. Au total, cela représente 770 EPT : 118 EPT relèvent du corps professoral, 415 du corps intermédiaire, 213 du personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB). Le nombre d'apprenties et apprentis est de 24.

## Statistiques au 31.12.2021

- 4'508 étudiant-e-s : 2'734 femmes (61%) et 1'774 hommes (39%)
- 969 titres universitaires délivrés (hors formation continue), soit 469 bachelors, 440 masters et 60 doctorats

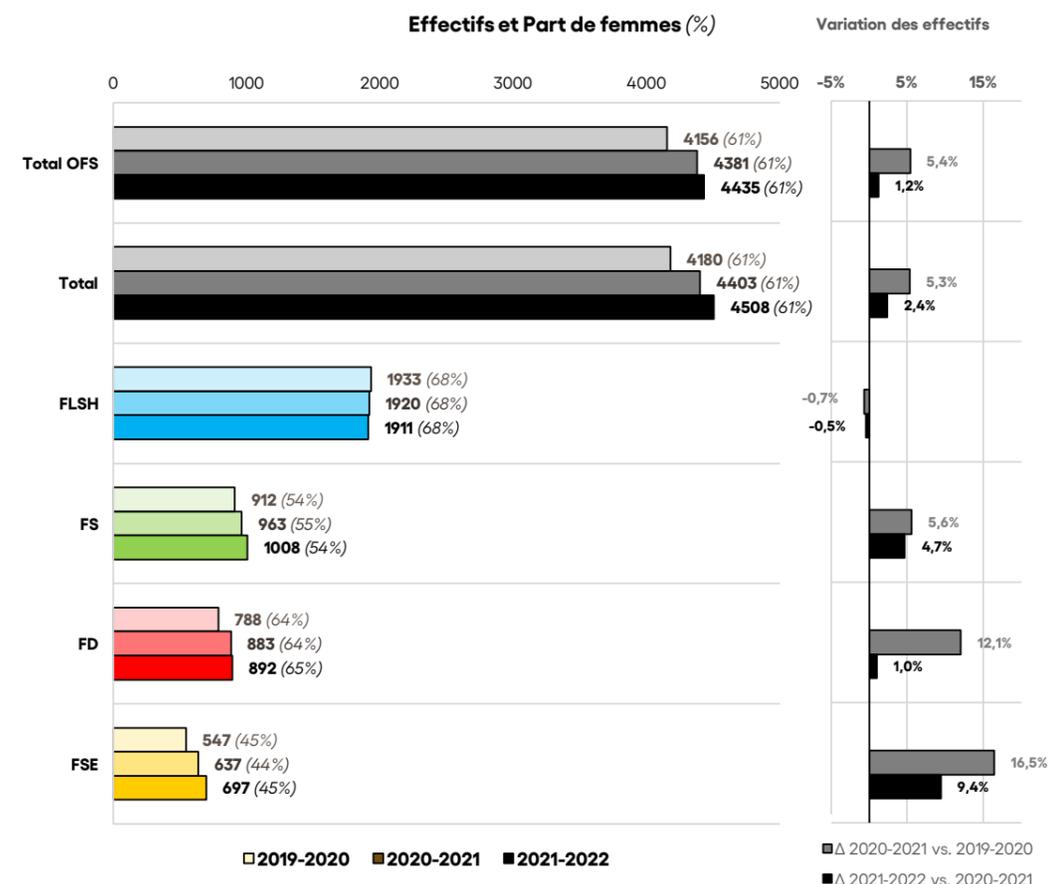
## ENSEIGNEMENT

### Effectifs

Le nombre de nouvelles admissions est de 1'496 au semestre d'automne (SA) 2021 (1'540 en 2020), dont 770 en bachelor (-49), 624 en master (-6) et 102 dans un autre cursus (+11). Ce recul s'explique par le fait qu'en 2020, un effet « Covid » a poussé les admissions à la hausse, étant donné que les personnes ayant obtenu leur maturité ou leur bachelor ont eu moins de possibilités alternatives à une inscription en bachelor ou master, les possibilités de voyager à l'étranger ou de trouver un travail étant alors réduites.

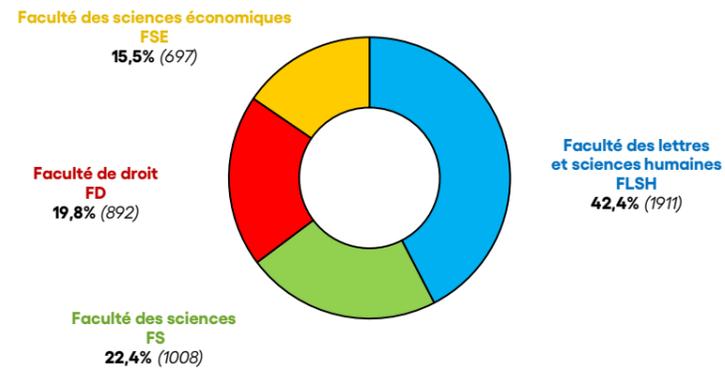
Les admissions 2021 sont toutefois plus nombreuses en comparaison avec les années qui ont précédé 2020, ce qui fait que les effectifs totaux progressent de 2.4%, passant de 4'403 à 4'508 étudiantes et étudiants. Même corrigés des effets « Covid » en 2020 et 2021, les effectifs progressent plus vite que le scénario de référence de l'Office fédéral de la statistique.

### Comparatif sur 3 ans des effectifs totaux et par faculté



Note: Dans le total UniNE, les inscriptions dans les différents cursus sont prises en compte. Ainsi, au SA21-22, 18 étudiantes et étudiants sont inscrit-e-s dans deux cursus et donc comptabilisé-e-s deux fois. Dans le total OFS, ces étudiantes et étudiants ne sont comptabilisé-e-s qu'une seule fois. De plus, certaines étudiantes et certains étudiants immatriculé-e-s également dans une autre université ne sont pas pris-e-s en compte, car pas attribué-e-s à l'UniNE par l'OFS. La catégorie « Sport » qui apparaissait dans les rapports précédents, et qui correspondait aux personnes qui ne suivent pas le sport dans le cadre d'un bachelor, est maintenant incluse dans les effectifs de la FLSH. Les effectifs 2021 incluent les personnes en complément HEP, ce qui représente une hausse totale d'une cinquantaine de personnes par rapport aux années précédentes.

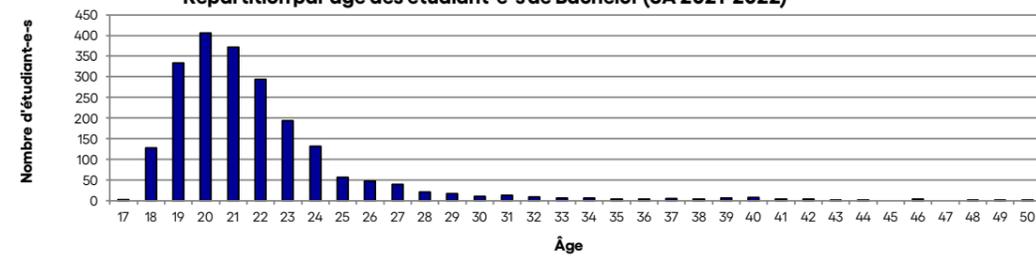
## Effectifs SA 2021-2022 par faculté



## Âge des étudiantes et étudiants

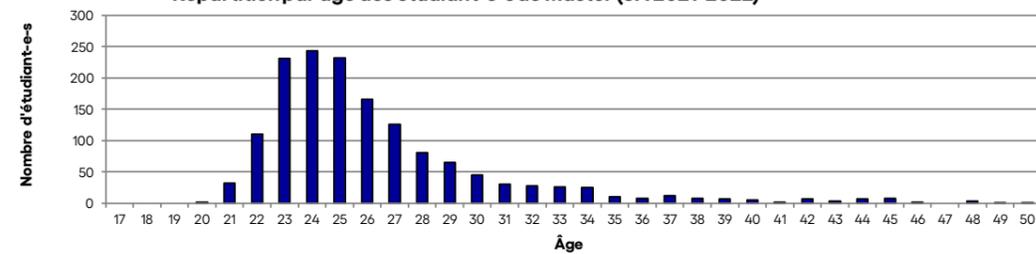
L'âge moyen des étudiantes et étudiants de bachelor est de 22.4 ans, l'âge médian est de 21 ans.

Répartition par âge des étudiant-e-s de Bachelor (SA 2021-2022)



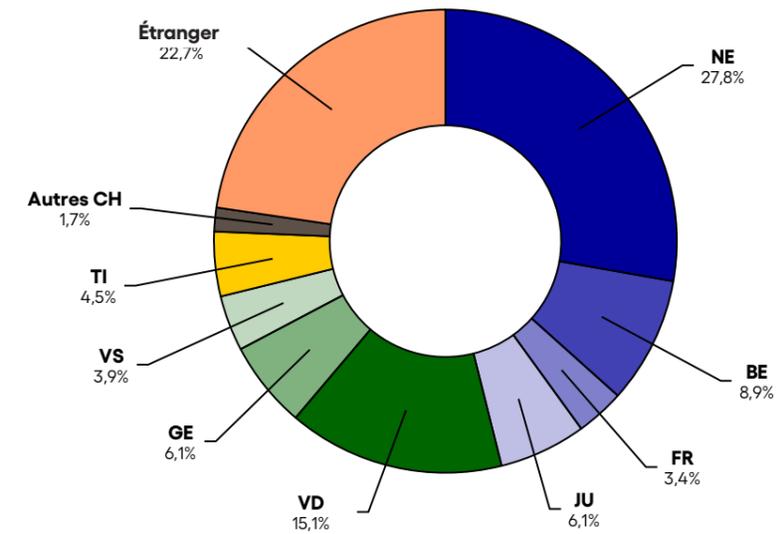
L'âge moyen des étudiantes et étudiants de master est de 26.4 ans, l'âge médian est de 25 ans.

Répartition par âge des étudiant-e-s de Master (SA 2021-2022)

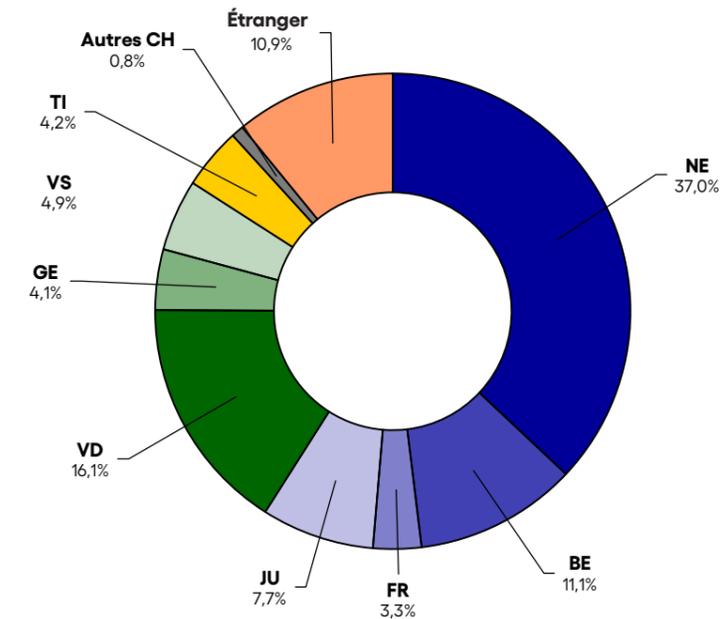


## Provenance des étudiantes et étudiants

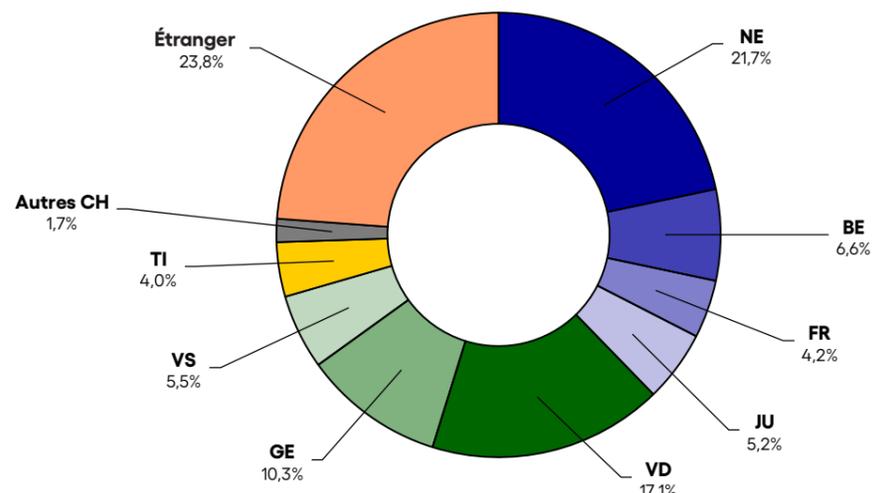
Répartition par provenance des étudiant-e-s UniNE, tous niveaux confondus (SA 2021-2022)



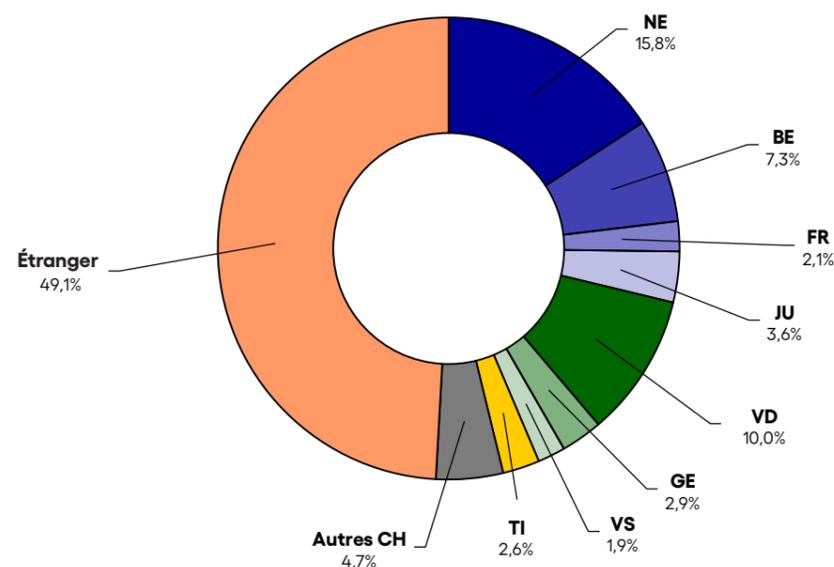
Répartition par provenance des étudiant-e-s en Bachelor (SA 2021-2022)



### Répartition par provenance des étudiant-e-s en Master (SA 2021-2022)



### Répartition par provenance des étudiant-e-s en Doctorat (SA 2021-2022)



### Cursus

Les principales nouveautés de la rentrée 2021 sont les suivantes :

- La Faculté des lettres et sciences humaines procède à une révision totale du Règlement d'études et d'examens (REE) de son bachelor. La base 3 est adoptée pour les crédits ECTS (un enseignement vaut, selon le travail qu'il requiert, 3, 6, 9 ou 12 crédits). Les piliers sont harmonisés selon quatre formats : pilier minimal à 30 crédits, pilier secondaire à 60 crédits, pilier principal à 90 crédits, pilier renforcé à 120 crédits. Quatre configurations sont possibles : 120 + 60 / 90 + 90 / 60 + 60 + 60 / 90 + 60 + 30. La lisibilité des cursus et la cohérence des formations s'en trouve renforcée. Après cette révision dans la plus grande des facultés, le processus d'harmonisation interfacultaire des REE se termine à la rentrée 2021 dans le délai négocié avec les autorités cantonales.
- Dans les quatre facultés, la bimodalité des évaluations (présentiel – à distance) est introduite dans les plans d'études, permettant de rapidement basculer de l'une à l'autre selon l'évolution de la situation sanitaire.
- Le nouveau Challenge Microcité est intégré au plan d'études du Master interfacultaire en innovation pour les étudiantes et étudiants de ce cursus, qui y participent et rédigent un travail d'analyse supplémentaire leur permettant de valider des crédits ECTS. La participation sans rédaction d'un travail académique donne droit à une attestation sans crédits.
- En Faculté des sciences, le Master en hydrogéologie et géothermie évolue afin de mieux tenir compte des nouvelles méthodes de travail liées à la digitalisation et à l'utilisation de drones.
- En Faculté des sciences, le plan d'études du Bachelor en biologie s'étoffe d'une possibilité de faire un complément en informatique utile aux étudiantes et étudiants qui se destinent à une carrière dans l'enseignement
- En Faculté de droit, de nouveaux cours en histoire des relations de travail et en droit de la biodiversité sont proposés.
- En Faculté des sciences économique, le Master in international business development est réorganisé afin de pouvoir être suivi intégralement en anglais. Des enseignements en français restent possibles en tant que cours à option.
- En matière de formation continue, la Faculté des sciences économiques lance un CAS en leadership hospitalier qui fait intervenir des scientifiques des Universités de Neuchâtel, Fribourg et Genève, des cadres du RHNE, du CHUV et de l'Hôpital du Valais ainsi que des spécialistes d'entreprises de consulting et de management des conflits.

## Évaluation des enseignements (EEE)

### Semestre de printemps 2021

Les évaluations des enseignements par les étudiantes et les étudiants (EEE) portent, au semestre de printemps 2021, sur des cours qui ont lieu à distance. Même si en avril les autorités fédérales autorisent un retour partiel au présentiel et que les cours passent alors au format hybride, la grande majorité du corps étudiant fait le choix de terminer le semestre à distance. La participation aux EEE est la suivante :

SP 2021	Taux de réponse moyen	Nb de cours avec taux de réponse suffisant pour l'évaluation
FD	44%	50
FS	52%	130
FSE	60%	66
FLSH	57%	239
		<b>Total : 485</b>

À la question sur la qualité des enseignements, le taux de réponses positives (Oui ou Plutôt oui) est compris entre 90 et 92% selon les facultés.

À la question sur la cohérence par rapport au plan d'études, le taux de réponses positives (Oui ou Plutôt oui) est compris entre 90 et 95% selon les facultés.

### Semestre d'automne 2021

Les enseignements au semestre d'automne ont lieu en présentiel, avec obligation de présenter un certificat Covid. Grâce aux tests par pooling mis en place sur le campus, l'ensemble des étudiantes et des étudiants peuvent y accéder en présentiel. La diffusion en streaming reste de mise. La participation aux EEE est la suivante :

SA 2021	Taux de réponse moyen	Nbre de cours avec taux de réponse suffisant pour l'évaluation
FD	56%	59
FS	54%	130
FSE	64%	73
FLSH	62%	269
		<b>Total : 531</b>

À la question sur la qualité des enseignements, le taux de réponses positives (Oui ou Plutôt oui) est compris entre 84% et 92% selon les facultés.

À la question sur la cohérence par rapport au plan d'études, le taux de réponses positives (Oui ou Plutôt oui) est compris entre 88% et 96% selon les facultés.

## Mesures extraordinaires concernant les examens

Les examens des sessions de janvier-février ainsi que de juin 2021 ont lieu à distance. La session de rattrapage d'août a lieu en présentiel. La directive qui avait encadré les examens à distance de juin 2020 est reconduite, avec quelques améliorations tirées de l'expérience faite lors du précédent exercice. Alors qu'en 2020 les échecs n'avaient pas été comptabilisés, ils le sont en 2021 pour deux raisons : d'une part, le semestre d'automne s'est déroulé en état de situation particulière au sens de la loi fédérale sur les épidémies, et plus sous le régime de la situation extraordinaire du printemps 2020 ; d'autre part, les outils d'interaction à distance sont désormais bien maîtrisés après un semestre d'automne complètement à distance. Par 60 voix contre 50, le Grand Conseil accepte fin janvier 2021, juste avant la fin de la session, une recommandation de ne pas comptabiliser les échecs, après l'avoir amendée pour

supprimer la recommandation de ne pas vidéosurveiller la session. Cette recommandation relative aux échecs est classée sans suite par le Conseil d'État, qui constate que les mesures d'encadrement prises par l'Université sont proportionnées.

Les mesures concernant les retraits et congés facilités pour cause de crise sanitaire sont reconduites, de même que la mise à disposition de salles et/ou de matériel informatique sur le campus pour passer les examens si les conditions à domicile ne sont pas favorables. Des mesures permettant d'accroître le soutien financier et psychologique sont prises en parallèle, en particulier sur la base d'un sondage sur l'état psychologique des étudiantes et des étudiants mené par les facultés lors du semestre de printemps 2021.

## Évaluation des formations continues

Les formations continues certifiantes et de courte durée font l'objet d'un bilan annuel portant sur le nombre d'heures de formation et le nombre de participantes et participants, ainsi que d'une vérification de l'évaluation de leur qualité par les participantes et participants.

### Formations certifiantes 2021 (CAS-DAS-MAS)

Nom	Nombre d'heures de formation	Inscriptions 2021	Évaluation
CAS Deep geothermal systems (DEEGEOSYS)	160h enseignement + 60h travail personnel	10	Oui
CAS d'intégration	450-600h (15-20 ECTS)	3 (1x FS / 1x FD / 1x FSE)	Oui
CAS Droit des assurances sociales, travail et santé	172h	29	Oui
CAS Droit des migrations	138h enseignement + 375-450h travail personnel	21	Oui
CAS Droit des patients et santé publique	180h	24	Oui
CAS Économie et finances publiques (volée 2020-21)	90h	11	Oui
CAS Économie et finances publiques (volée 2021-22)	90h	16	Oui
CAS en Gestion des Carrières (volée 2020-21)	200h enseignement + 400h travail personnel	4	Oui (par UniGE)
CAS en Gestion des Carrières (volée 2021-22)	200h enseignement + 400h travail personnel	6	Oui (par UniGE)
CAS en Management Humain (volée 2020-21)	200h enseignement + 400h travail personnel	10	Oui (par UniGE)
CAS en Management Humain (volée 2021-22)	200h enseignement + 400h travail personnel	13	Oui (par UniGE)
CAS en Outils de management public (OMP)	16 jours de cours / 128 périodes de 45 minutes	17	Oui
CAS en Ressources Humaines (volée 2020-21)	200h enseignement + 400h travail personnel	9	Oui (par UniGE)
CAS en Ressources Humaines (volée 2021-22)	200h enseignement + 400h travail personnel	11	Oui (par UniGE)
CAS Fiscalité des PME (volée 2020-21)	128h	19	Non
CAS Fiscalité des PME (volée 2021-22)	128h	23	Non
CAS Gestion des sites pollués (SIPOL)	17 jours enseignement + 400 travail personnel	10	Oui
CAS Gestion d'un établissement de soins de santé public et privé	102h	14	Oui

CAS Magistrature	120h	32	Oui
CAS Procédure d'asile	375-450h (15 ECTS)	10	Oui
CAS Promouvoir une institution culturelle	94h enseignement + 240h travail personnel + 150h mémoire	38	Oui
CAS/DAS Droit du sport	112h pour le CAS, 224h + mémoire pour le DAS	6	Oui
DAS Droit et gestion d'institutions de soins	482h	4	Oui
DAS en Management, Ressources Humaines et Carrières	300h enseignement + 600h travail personnel	2	Oui (par UniGE)
DAS Formation continue en droit	entre 26 et 55 ECTS	3	Oui
DAS/MAS Droit de la santé	536h	8	Oui
MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières (2020-21)	500h enseignement + 1'300 travail personnel	21	Oui (par UniGE)
MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières (2021-22)	500h enseignement + 1'300 travail personnel	20	Oui (par UniGE)

### Formations de courte durée 2021 (non certifiantes)

Nom	Date	Inscriptions 2021	Évaluation
Le droit de l'enfant à voir son intérêt supérieur être pris en compte : quel impact dans les procédures judiciaires neuchâteloises ?	18.02.2021	58	Non
Dispositifs médicaux, quel avenir pour nos entreprises dans l'Union Européenne ?	18.02.2021	50	Non
Formation continue en droit pour les enseignant-e-s du degré secondaire II – 18 <sup>e</sup> édition	09.03.2021	2	Non
CERT - La fin des rapports de travail et Nouveautés en droit du travail	19.03.2021	413	Oui
L'évaluation du préjudice corporel - Questions pratiques et actualités en droit de la RC et des assurances	07.05.2021	212	Oui
Actualité du droit des étrangers – D'un lien à l'autre	11.06.2021	59	Non
Le marketing social : une approche pour changer les comportements	24-25.06.2021, 01-02.07.2021	12	Oui
CIDECR - Le droit de la circulation routière dans tous ses états	30.06.2021	161	Oui
27 <sup>èmes</sup> journées du droit de la santé : Le droit de la santé à l'épreuve d'une pandémie	31.08.2021	83	Oui
L'éthique en logopédie	13-14.09.2021	87	Oui
PPE 2021 - 4 <sup>ème</sup> séminaire sur la PPE	24.09.2021	320	Oui
Intégration et innovation hier, aujourd'hui et demain	29.10.2021	52	Non
La propriété littéraire et artistique à l'épreuve de l'innovation : quel avenir pour le droit d'auteur ? Remise du Doctorat honoris causa à Mme la Prof. Jane Ginsburg	05.11.2021	116	Non

Les communs innovatifs : modèle d'affaires du XXI <sup>e</sup> siècle ? Journée de l'innovation 2021	18.11.2021	59	Non
Journée de formation continue - Les conclusions en procédures civile et pénale	19.11.2021	603	Oui
La santé personnalisée et la lutte contre les inégalités en santé	26.11.2021	45	Non
Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière	10.12.2021	291	Oui

### Évaluation des leçons probatoires

Les leçons probatoires données dans le cadre de procédures de nomination de membres du corps professoral font l'objet d'une évaluation. Six séries de leçons probatoires font l'objet d'une évaluation en 2021, à distance ou en présentiel selon les mesures sanitaires en vigueur au moment de leur organisation :

Semestre de printemps 2021 :

- FLSH : une journée (Histoire de l'art du Moyen Âge)

Semestre d'automne 2021 :

- FS : deux journées (Génétique évolutive + Chimie environnementale de la zone critique)
- FSE : deux journées (Travail social + Économie appliquée)
- FLSH : une journée (Dialectologie gallo-romane et sociolinguistique)

### Nouvelles professeures et nouveaux professeurs

Sept nouvelles professeures (trois PO et quatre PATT) et trois professeurs (deux PO et deux PATT) entrent en fonction en 2021. Les chaires concernées sont :

- Biologie de la conservation
- Droit de la santé
- Droit privé et droit de la santé
- Droit public et droit de la santé
- Écologie fonctionnelle
- Histoire du Moyen Âge et de la Renaissance
- Philosophie pratique
- Psychologie du travail et des organisations
- Psychologie socioculturelle
- Sociologie économique

### Analyse et évaluation de la qualité des cursus de formation

Suite à la révision, aboutie fin 2020, de la procédure d'analyse approfondie des cursus, une périodicité de 10 ans est instaurée pour l'évaluation de chaque cursus. Alors que les analyses avaient lieu jusque-là sur une base volontaire, l'ensemble des cursus est désormais intégré à ce dispositif du système d'assurance qualité. Outre l'évaluation décennale, la procédure

prévoit deux points de situation intermédiaires après trois et six ans, afin d'évaluer la mise en œuvre du plan de développement. La procédure révisée est mise en œuvre à partir de 2021. Trois analyses approfondies sont commencées selon le nouveau système et seront terminées en 2022, celles du Master en études muséales, du Master en sciences sociales et du Master en sciences cognitives. La collecte de données réalisée dans le cadre de l'analyse est affinée grâce à l'implication de la personne en charge du data management de l'Université. À noter que l'analyse approfondie du Master en développement international des affaires, initiée en 2020 selon l'ancienne procédure, se termine début 2021.

Les résultats bruts de l'enquête OFS auprès des diplômées et diplômés 2018 des hautes écoles sont analysés durant le premier semestre et font l'objet de rapports publiés en octobre. Un rapport de synthèse avec les résultats des trois cycles de formation est publié, ainsi que des rapports détaillés pour chaque cycle : bachelor, master et doctorat. L'ensemble des rapports sont remis aux facultés et services ainsi qu'aux organes représentant les différents corps, au Conseil et à l'Assemblée de l'Université. Une synthèse en une page est également rédigée (voir page suivante).

**Pourquoi** avez-vous choisi l'UniNE pour vos études?

- C'est l'université **la plus proche** de mon domicile, répondent 80% des diplômées et diplômés de bachelor (et 22% diplômées et diplômés de master).
- Parce que l'UniNE proposait un **cursum ou une spécialisation particulièrement attrayant(e)**, répondent 54% des diplômées et diplômés de master (et 41% diplômées et diplômés de bachelor).

**Si c'était à refaire?** Plus de deux tiers des diplômées et diplômés de bachelor et de master (68%) choisiraient d'étudier à nouveau **le même cursus** à l'UniNE.

**Plus de 90%** des diplômées et diplômés de bachelor et de master **recommanderaient l'UniNE** à une personne leur demandant conseil, dont 61% sans aucune réserve.

**Plus d'un diplômé-e de bachelor sur deux** qui s'inscrit en master **reste à l'UniNE**. Celles et ceux qui choisissent une autre université le font généralement parce que le programme souhaité n'est pas offert à l'UniNE ou parce qu'un programme offert ailleurs semble plus attrayant, intéressant ou réputé.

Une fois leur diplôme obtenu,

- **9 diplômées et diplômés de bachelor sur 10 s'inscrivent en master** ou à une autre formation.
- 2 diplômées et diplômés de master sur 3 n'entament pas de nouvelle formation.
- Un quart des docteurs et docteurs entreprennent un post-doctorat.

**Une minorité des diplômées et diplômés s'estiment bien préparé-e-s à entrer dans la vie active.** Les docteurs et docteurs s'estiment moins bien préparé-e-s à leur future carrière professionnelle que les diplômées et diplômés de master.



## ENQUÊTE OFS AUPRÈS DES DIPLÔMÉES ET DIPLÔMÉS UNINE 2018

### PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les diplômées et diplômés ont effectué en moyenne 14 à 41 postulations et participé à **2 ou 3 entretiens** d'embauche avant de trouver un emploi.

La majorité des diplômées et diplômés de bachelor travaillent dans le secteur privé (58% contre 39% dans le secteur public). La tendance s'inverse chez les diplômées et diplômés de master (49% dans le secteur public, 46% dans le secteur privé), et encore plus chez les titulaires d'un doctorat (59% dans le public, 38% dans le privé).

Un an après l'obtention de leur diplôme, près de **9 diplômées et diplômés de master sur 10 (87%) exercent une activité rémunérée**, ainsi que plus de trois quart des docteurs et docteurs (78%).

85% des diplômées et diplômés de bachelor, 51% des diplômées et diplômés de master et 46% des docteurs et docteurs déclarent avoir **rencontré des difficultés** à trouver un emploi correspondant à leurs aspirations, principalement en raison d'un **manque d'expérience professionnelle**.

Les diplômées et diplômés sont **majoritairement satisfait-e-s de leurs conditions d'emploi**, de l'ambiance et de l'environnement dans leur travail, du contenu **des tâches à accomplir** ainsi que de **leur niveau de responsabilité** ainsi que de **leur liberté d'action et de décision**. Elles et ils sont également globalement satisfait-e-s de la possibilité de concilier vie privée et vie professionnelle. En revanche, seule une minorité des personnes sondées se déclarent satisfaites de leur revenu ainsi que des possibilités de promotion professionnelle.

L'activité **rémunérée a un rapport direct avec la formation** pour 53% des diplômées et diplômés de bachelor, pour 83% des diplômées et diplômés de master et pour 89% des diplômées et diplômés de doctorat.

Une part importante des diplômées et diplômés de bachelor estiment que leur activité professionnelle n'est qu'un **job occasionnel** (38%, contre 10% des diplômées et diplômés de master et 13% des docteurs et docteurs). Au contraire, les titulaires d'un doctorat qualifient généralement leur activité de **stable et durable** (48%, contre 43% des diplômées et diplômés de master et 34% des diplômées et diplômés de bachelor).

La majorité des diplômées et diplômés utilisent **l'anglais** dans le cadre du travail (82% des docteurs et docteurs, 57% des diplômées et diplômés de master, 45% des diplômées et diplômés de bachelor). **Plus d'un tiers utilisent l'allemand** (54% des docteurs et docteurs, 30% des diplômées et diplômés de master, 36% des diplômées et diplômés de bachelor).

Secrétariat général – Bureau qualité  
Faubourg de l'Hôpital 41  
2000 Neuchâtel  
+41 (0)32 718 10 28  
[bureau\\_qualite@unine.ch](mailto:bureau_qualite@unine.ch)



## Sport-Études

Le concept « sport-études », destiné aux sportives et sportifs d'élite qui souhaitent poursuivre des études académiques tout en continuant de pratiquer un sport de haut niveau, compte 21 inscrit-e-s (6 étudiantes et 15 étudiants).

	2020-2021	2021-2022
Étudiantes et étudiants	18 (4 femmes / 14 hommes)	21 (6 femmes / 15 hommes)
Sports représentés	Athlétisme (1) Badminton (1) Cyclisme (4) Escalade (1) Football (2) Hockey sur glace (7) Ski-cross (1) Volleyball (1)	<b>Athlétisme (1)</b> <b>Badminton (1)</b> <b>Cyclisme (3)</b> <b>Football (2)</b> <b>Hockey sur glace (9)</b> <b>Karaté (1)</b> <b>Natation artistique (1)</b> <b>Ski-cross (2)</b> <b>Volleyball (1)</b>
Associations et clubs sportifs	Berner Sport Club Young Boys équipe féminine GE-Servette HC HC Bienne HC La Chaux-de-Fonds Lausanne HC Neuchâtel Xamax FCS NUC Volleyball Neuchâtel Team Italy - Nazionale italiana hockey su ghiaccio	<b>Berner Sport Club Young Boys équipe féminine</b> <b>HC Bienne</b> <b>HC La Chaux-de-Fonds</b> <b>Lausanne HC</b> <b>NHA (Neuchâtel Hockey Academy)</b> <b>Neuchâtel Xamax FCS</b> <b>NUC Volleyball Neuchâtel</b> <b>SHC La Chaux-de-Fonds</b> <b>Swiss Athletics</b> <b>Swiss Badminton</b> <b>Swiss Cycling</b> <b>Swiss Karate Federation</b>

## Soutien pédagogique

### Ateliers pédagogiques

Trois ateliers pédagogiques sur la thématique « Organiser son enseignement » sont proposés durant l'été 2021. Un atelier « Formuler des objectifs d'apprentissage » accueille cinq participantes et participants. Les deux autres, « La classe inversée (flipped classroom) » et « Encadrer ses étudiant-e-s », sont annulés par manque d'inscriptions. L'organisation d'ateliers est compliquée durant une année 2021 où l'Université promeut la pratique du travail à domicile afin de suivre les recommandations fédérales et cantonales.

### Pauses pédagogiques

Cinq pauses pédagogiques sont organisées via visioconférence au semestre de printemps, avec un total de 43 participantes et participants :

- Enseignement à distance interactif et participatif (4 février)
- Utiliser SpeakUp dans son enseignement à distance (11 février)

- Utiliser Moodle pour rendre son enseignement plus participatif (23 février)
- Combiner technologies douces et éducation lente (3 mars)
- How do I motivate my students to participate in class ? (15 avril)

Deux pauses pédagogiques sont organisées au semestre d'automne avec un total de 11 participantes et participants :

- Les évaluations des enseignements par les étudiantes et les étudiants – Le pour et le contre (30 novembre)
- Évaluation et autoévaluation avec les E-portfolios (prévue le 17 novembre, cette réunion est finalement déplacée au 12 janvier 2022)

### Rendez-vous des bonnes pratiques

Le concept de « Rendez-vous des bonnes pratiques » mis en place durant l'été 2020 pour aider les enseignantes et les enseignants à se préparer pour un enseignement à distance est maintenu en 2021. Trois rendez-vous des bonnes pratiques sont organisés avant le début du semestre de printemps avec un total de 33 personnes participantes.

- Planifier son enseignement (19 janvier) – 7 personnes
- Organiser une session synchrone (27 janvier) – 13 personnes
- Encadrer ses étudiant-e-s dès la première semaine (16 février) – 13 personnes

Trois rendez-vous des bonnes pratiques sont offerts durant la période intersemestre d'été 2021. Un seul a lieu :

- Planifier son enseignement (8 juillet) – cinq participantes et participants

Utiliser SpeakUp pour rendre son enseignement interactif (9 septembre) et Organiser une session synchrone (13 septembre) sont annulés par manque d'inscriptions.

### Conseil

En janvier, afin d'appuyer les enseignantes et les enseignants, une permanence pédagogique sous forme de pause-café hebdomadaire est mise en place : Le Fika avec Marika (fika = pause-café en suédois, qui est la langue première de la conseillère pédagogique). Chaque jeudi matin à 9h30, les enseignantes et les enseignants peuvent venir boire un café (virtuel en période de restrictions sanitaires !) pour discuter de leurs enseignements et échanger avec des collègues et la conseillère pédagogique. Dix-neuf fika ont lieu entre janvier et septembre 2021. À partir de la rentrée d'automne 2021, le fika se fait sur demande. Entre une et cinq personnes y participent chaque semaine. Ce concept est apprécié pour son format informel et spontané.

Le Support enseignement et pédagogie accueille chaque nouveau membre du corps professoral, en collaboration avec le Rectorat et le Support recherche et innovation, pour lui présenter ses prestations en matière d'accompagnement pédagogique. En 2021, sept nouveaux membres du corps professoral sont accueillis.

### Valorisation de l'enseignement – Credit suisse award for best teaching

Le prix Credit Suisse Award 2021 est décerné à Saskia Bindschedler, maître-assistante, et Pilar Junier, professeure ordinaire à la Faculté des sciences, pour leur enseignement « Les microbes vont à l'école ». Des travaux ont lieu tout au long de l'année en vue de réviser le règlement. L'objectif est d'optimiser l'implication du corps étudiant dans la sélection des lauréates et lauréats.

## Soutien à l'innovation pédagogique

Quatre projets pédagogiques innovants bénéficient d'un soutien financier et pédagogique au cours de l'année académique 2020-2021. Six projets pédagogiques innovants bénéficient d'un soutien financier et pédagogique au cours de l'année académique 2021-2022.

### Projets pédagogiques innovants soutenus en 2020-2021 :

Bénéficiaires	Titre de l'enseignement	Faculté	Montant attribué
AEBI Alexandre	Permaculture - TP la méthode ethnographique SELIN	FS	5'535.-
BEZENÇON Valéry	Enseignement comodal	FSE	7'950.-
COTELLI Sara, JOHNSEN Laure Anne, PÉTER Philippe	E-portfolio	FLSH	2'658.20.-
MITCHELL Edward	Travaux de terrain en ligne	FSE	18'000.-
		Total	34'143.20.-

### Projets pédagogiques innovants soutenus en 2021-2022 :

Bénéficiaires	Titre de l'enseignement	Faculté	Montant attribué
CHEVARIE-COSSETTE Simon-Pierre	Wikipédia en philosophie	FLSH	4'216.78.-
HOLZER Adrian FELBER Pascal	Pensée computationnelle et programmation	FSE FS	10'460.-
KOCHER Bruno JONCZYK Claudia	Projet de cours transversal	FSE	9'065.50.-
LONGONI Fiamma	TP @ home	FS	1'374.-
ZEMP Clara	Service learning : Conservation de la biodiversité	FS	5'000.-
REUTER Emmanuelle	Stages scientifiques et création d'études de cas	FSE	9'400.-
		Total	39'516.28

La conférence annuelle sur l'innovation pédagogique, qui clôt l'appel à projets pour la période 2020-2021, a lieu le 16 septembre. Elle réunit 18 participantes et participants (y compris les responsables de projets en cours). Le thème est « Enseignements tirés durant la pandémie ». Le format de la conférence est modifié en vue de la rendre plus participatif. Les présentations de projets pédagogiques innovants sont transformées en vidéos que les personnes participantes peuvent regarder avant de venir à la conférence. Durant la conférence, Martin Hilpert, vice-recteur enseignement et Jean-Marie Grether, vice-recteur finances et accréditation, s'expriment à tour de rôle afin de marquer le dixième anniversaire du soutien aux projets pédagogiques innovants (en réalité 10+1, car la conférence prévue l'année précédente n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie). Une activité de type World Café permet ensuite de partager et discuter l'enseignement post-COVID en petits groupes. La conférence se termine par une pause-café et une séance poster. Un UniNews est publié à l'occasion de ce dixième anniversaire.

## Pédagogie inclusive

Le Support enseignement et pédagogie ainsi que le Bureau égalité et diversité associent leur expertise en vue de proposer au corps enseignant une palette d'outils permettant une approche pédagogique inclusive (prise en considération de la diversité des apprenants et

apprenants ainsi que des biais implicites pouvant intervenir dans les interactions, variation des méthodes d'enseignement et d'apprentissage ainsi que des stratégies d'évaluation afin de favoriser la réussite de chacune et chacun, etc.). Une personne est engagée en octobre 2021 via le programme BNF et pour une durée de six mois. Elle a pour tâche de réaliser une boîte à outils au sujet de la pédagogie inclusive.

## Conseil d'apprentissage (UniNEtudiant-e – Le blog du campus)

Le blog du campus, lancé en 2020 pour renforcer les prestations de conseil aux étudiantes et aux étudiants en matière d'apprentissage, se poursuit avec de nouvelles contributions. Durant le semestre de printemps 2021, en moyenne 565 pages du blog sont lues chaque semaine. Durant le semestre d'automne 2021, en moyenne 1'560 pages du blog sont lues chaque semaine.

Les objectifs du blog sont les suivants :

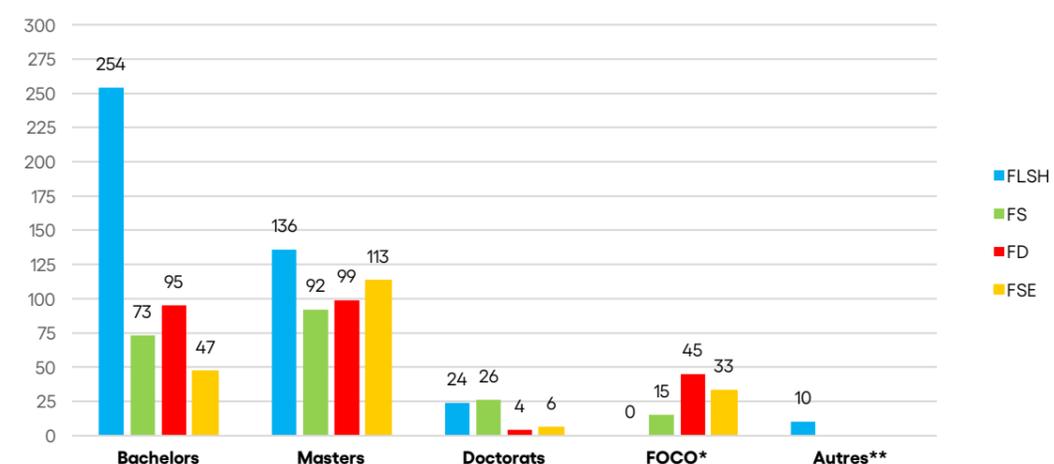
- Aider les étudiantes et étudiants à s'intégrer à l'UniNE (surtout les nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants).
- Soutenir les étudiantes et étudiants dans l'apprentissage du « métier d'étudiant-e » (apprendre à apprendre, à prendre des notes, à se motiver, à préparer les examens, etc.).
- Communiquer les informations utiles et importantes.

Le blog se décline en plusieurs rubriques : une page d'accueil présentant les dernières contributions et des liens vers des ressources utiles en fonction de l'avancement du semestre (par exemple des astuces pour se préparer à un examen durant la période précédant une session), des informations pratiques, des renseignements sur le campus, des conseils sur les méthodes de travail.

## Titres délivrés

L'UniNE délivre 1'072 titres, dont 469 de niveau bachelor et 440 de niveau master.

### Titres délivrés en 2021

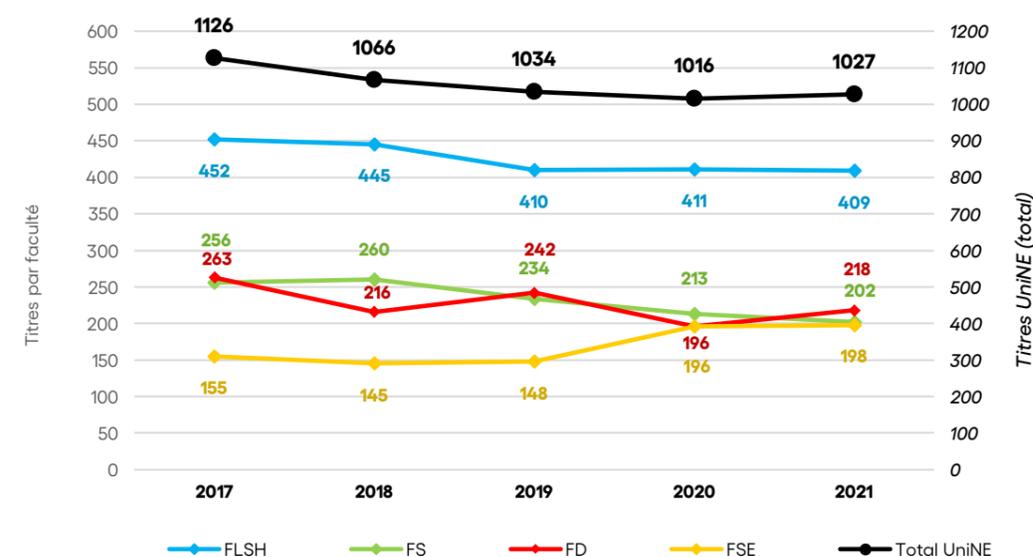


\* FOCO : Diplômes de formation continue (CAS, DAS, MAS)

\*\* Autres : Certificats d'études françaises, Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère

## Titres délivrés, période 2017-2021

(Y.c. Formation continue certifiante, certificats et diplômes ILCF)



## RECHERCHE

### Monitoring des fonds de tiers

L'année se termine en demi-teinte en termes de nouveaux projets de recherche, dont le nombre recule en comparaison des deux années précédentes. C'est le reflet de la stratégie du Fonds national suisse qui vise à limiter le nombre de projets par chercheuse ou chercheur tout en finançant des projets de plus grande ampleur. Les projets européens sont également en baisse dans un contexte où la Suisse perd son association au programme-cadre de l'Union européenne.

Type de projets	Au 31.12.2020			Au 31.12.2021		
	Nbre	Durée (mois)	Budget (CHF)	Nbre	Durée (mois)	Budget (CHF)
FNS	35	1'191	21'593'440	22	772	10'495'942
Innosuisse	5	106	784'905	3	60	907'843
SEFRI	0	0	0	1	40	40'000
UE	6	264	3'823'325	2	60	228'924
Autres	47	805	3'672'865	44	1'045	3'191'648
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>2'366</b>	<b>29'874'535</b>	<b>72</b>	<b>1'977</b>	<b>14'864'357</b>

Les trois projets de recherche qui débutent en 2021 et génèrent le financement le plus élevé sont, dans l'ordre décroissant :

- Un projet FNS Bridge attribué à Pilar Junier, professeure ordinaire de microbiologie, pour un travail sur les infections fongiques, dont le but est d'aboutir à la prise en charge et à un traitement personnalisé d'une maladie des poumons potentiellement mortelle. Le projet, qui implique une collaboration avec le Centre hospitalier universitaire vaudois, l'Institut suisse de bio-informatique et deux start-ups, est financé à hauteur de 1.8 million de francs, pour une durée de 4 ans.
- Un projet FNS attribué à Thomas Südmeyer, professeur au Laboratoire Temps-Fréquence, pour un travail portant sur la lumière ultraviolette dans le but de créer un outil polyvalent pour des domaines tels que l'analyse structurale de la matière. Le projet est financé à hauteur de 0.9 million de francs, pour une durée de 3 ans.
- Un projet FNS attribué à Marion Fossard, professeure de logopédie, pour un travail portant sur la temporalité et la morphologie flexionnelle verbale en français. Le projet est financé à hauteur de 0.8 million de francs pour une durée de 4 ans.

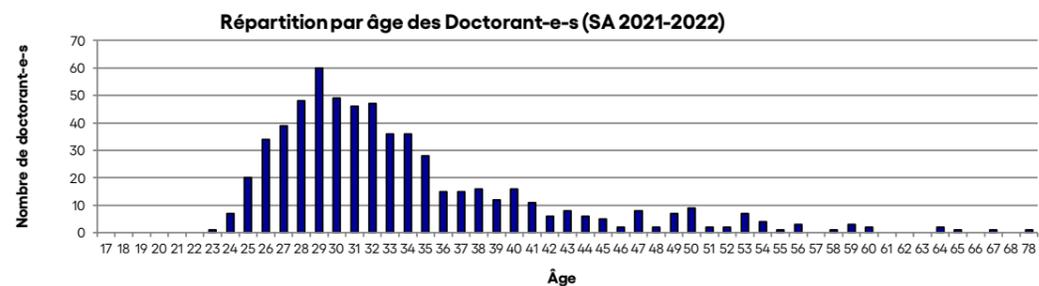
Ces trois projets permettent d'engager des équipes de recherche dans des thématiques-clés de la stratégie de l'UniNE.

### Doctorantes et doctorants

Le nombre de doctorantes et de doctorants s'élève à 619 en 2021 (623 en 2020).

Faculté	NE	BE	FR	JU	VD	GE	VS	TI	Autres CH	Étranger	Total
FLSH	38	24	5	14	22	8	6	5	15	95	232
FS	16	11	3	1	12	3	3	4	6	105	164
FD	36	7	4	6	20	5	3	7	4	66	158
FSE	8	3	1	1	8	2	0	0	4	38	65
<b>Total UniNE</b>	<b>98</b>	<b>45</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>62</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>29</b>	<b>304</b>	<b>619</b>

L'âge moyen des doctorantes et doctorants est de 33.6 ans, l'âge médian de 31 ans.



## Doctorats délivrés

L'UniNE décerne 60 titres de doctorat en 2021 (68 en 2020).

## Évaluation de la recherche

### Évaluations individualisées

Une partie importante de l'évaluation de la recherche se fait dans le cadre des procédures applicables aux membres des corps professoral et intermédiaire dont le statut prévoit une confirmation, une titularisation ou une prolongation de l'engagement après une période initiale de 4 ans et une évaluation périodique tous les 6 ans.

Les critères d'évaluation des activités de recherche sont :

- Description des recherches menées pendant la période concernée par l'évaluation
- Description de l'encadrement des doctorantes et doctorants ainsi que du suivi de l'avancement des thèses
- Liste des fonds de tiers demandés et obtenus en précisant l'organisme de financement, le type d'instrument et le projet auquel les fonds sont dédiés
- Liste des éventuelles demandes de fonds de tiers en attente de réponse
- Liste des éventuels transferts de savoir (spin-off, brevets, etc.)
- Liste des éventuelles autres activités de recherche (mandats, etc.)
- Liste des doctorantes et doctorants encadré-e-s durant la période concernée par l'évaluation, avec la date de début de la thèse, le titre, la date de soutenance prévue ou effective
- Liste des participations à un jury de thèse
- Liste des textes publiés dans la période concernée par l'évaluation en indiquant pour les articles de revues le facteur d'impact de la revue, s'il est disponible
- Liste des participations à des congrès scientifiques durant la période concernée par l'évaluation, en précisant la nature de l'intervention (conférence plénière, organisation de panel, présentation orale, poster, etc.)
- Description des activités d'organisation de congrès ou de journées de recherche
- Liste des participations à des comités éditoriaux, à des comités scientifiques ou à des comités de lecture
- Liste des travaux de vulgarisation et des activités de valorisation de la recherche (intervention recensée dans Avis d'experts, article dans un quotidien, exposition, etc.)
- Liste des éventuelles distinctions
- Bilan global et perspectives : résultats importants, impact, difficultés rencontrées, projets pour la prochaine période

Dix-huit personnes font l'objet d'une procédure d'évaluation en 2021 :

- six professeures et deux professeurs dans le cadre d'une procédure de confirmation ou de titularisation ;
- une professeure et sept professeurs dans le cadre d'une procédure d'évaluation périodique ;
- une maître d'enseignement et de recherche et un maître d'enseignement et de recherche dans le cadre d'une procédure de confirmation.

### Diffusion en accès libre (Open access)

La stratégie de diffusion en accès libre (open access) des publications financées par des fonds publics se poursuit. La plateforme dédiée Libra est à disposition des chercheuses et des chercheurs pour y déposer leurs publications et les proposer en accès libre. Si des droits de tiers s'y opposent, une entrée est créée dans le portail Libra mais avec un accès limité à la diffusion. Même en cas de limitation pour le grand public, l'accès à ces publications est garanti pour les instances compétentes dans le cadre des procédures d'évaluation individuelles des membres des corps professoral et intermédiaire.

### Accroissement annuel de Libra (nouvelles publications introduites)

Type de publication	2020	2021
<b>Livre</b>	44	37
<b>Livre édité</b>	45	33
<b>Numéro de revue</b>	14	21
<b>Chapitre de livre</b>	200	164
<b>Préface</b>	7	4
<b>Article de périodique</b>	386	443
<b>Recension</b>	19	15
<b>Actes de congrès</b>	31	79
<b>Thèse</b>	46	67
<b>Working paper</b>	16	12
<b>Présentation</b>	34	30
<b>Rapport</b>	26	24
<b>Article de magazine</b>	21	21
<b>Article dans un quotidien</b>	15	4
<b>Commentaire juridique</b>	29	6
<b>Commentaire édité</b>	3	1
<b>Total annuel</b>	<b>936</b>	<b>961</b>

## Vulgarisation

Les projets de recherche ou événements scientifiques font l'objet de 22 communiqués de presse sur un total annuel de 35 communiqués, tous domaines confondus. La plupart des communiqués de l'UniNE s'accompagnent d'une vidéo dédiée, qui présente une interview en trois questions à une des chercheuses ou un des chercheurs concerné-e-s par le sujet traité. Ces vidéos sont diffusées sur la chaîne YouTube de l'UniNE et sur les réseaux sociaux.

En Suisse, selon la base de données des médias Argus, 1'045 articles ou émissions concernant l'UniNE sont diffusés, dont une grande partie concerne des activités de recherche.

Deux dossiers UniNEws sont publiés. Ils concernent la région du Sahel (sous les angles écologiques, migratoires et archéologiques notamment) et des questions liées à la thématique de l'immigration en Suisse.

Cinq cafés scientifiques de l'UniNE sont organisés en ligne puis trois en présentiel, avec une fréquentation située entre 20 et 55 personnes. Les thèmes sont le coût des transports publics, les liens entre médias et public, les migrations au Sahel, l'influence de l'urbanisme sur la santé mentale, le financement participatif de la recherche, le réexamen des figures historiques et la cancel culture, l'éclairage nocturne, les assurances sociales. Les cafés scientifiques font l'objet de captations sonores qui sont reproduites sous forme de podcasts sur le site de l'UniNE et sur la plateforme Soundcloud. Il en va de même pour les interviews de professeures et professeurs donnant leurs leçons inaugurales, dans le cadre de la rubrique Professeur-e-s sous la loupe.

Réunissant les interventions des scientifiques de l'UniNE sur les médias de la RTS, le site avisdexperts.ch recense 86 interventions en 2021 (87 en 2020), 63 à la radio et 23 à la télévision. La proportion femmes-hommes est de 46-54% (35-65% en 2020).

Plus de 300 événements sont annoncés dans l'agenda en ligne. Plus de 130 annonces sont affichées sur les écrans plasma. Neuf numéros de la lettre d'information Trait d'Union sont diffusés. Les vidéos informatives accompagnant Trait d'Union évoluent puisqu'elles sont désormais tournées en extérieur, dans des lieux emblématiques ou alors dans le cadre d'événements marquants la vie de l'UniNE.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, la présence de l'UniNE, toutes plateformes confondues, représente en 2021 pratiquement six millions d'impressions (nombre de vues cumulées des publications), 216'000 engagements (interactions avec l'UniNE) et plus de 85'000 clics sur des publications. À la fin de l'année, l'audience cumulée (LinkedIn, Facebook, Twitter, Instagram) est constituée de 53'595 personnes, soit une croissance nette de 5,2% par rapport à 2020. LinkedIn et Instagram sont les réseaux connaissant la plus forte progression. Twitter est le canal privilégié pour informer sur les projets de recherche, qui trouvent également place pour certains sur Facebook et LinkedIn, moins sur Instagram.

## Soutien à la recherche

Malgré la non-association à Horizon Europe, le nouveau programme-cadre européen pour la recherche entre en vigueur en 2021. Le Support recherche et innovation (SRI) fait la promotion des nouveaux appels à projet de ce programme. Une lourde charge administrative est provoquée par les conditions particulières qui permettent ou non de participer. Un travail conséquent de recherche et de transmission d'informations est accompli pour prendre connaissance du nouveau programme, des règles l'accompagnant, ainsi que pour tenir compte des problèmes découlant de l'absence d'association.

Un canal d'information continue est établi avec les partenaires avec lesquels l'UniNE entretient des liens étroits, en particulier le CSEM, en ce qui concerne la situation complexe qui prévaut avec la Commission européenne.

Au mois de septembre, le SRI organise une campagne d'information sur les mesures transitoires mises sur pied par la Confédération en compensation des bourses européennes auxquelles la Suisse n'a plus accès (SNSF postdoctoral fellowships, SNSF Advanced Grants ainsi que SNSF Starting Grants). Cela entraîne une nouvelle charge administrative pour s'informer sur ces nouveaux instruments et sur les règles les accompagnant.

Les contacts avec chercheuses et chercheurs continuent d'avoir lieu principalement par téléphone, visioconférence ou courriel à cause de la pandémie et de la pratique du travail à domicile.

Un événement d'information a lieu en présentiel à l'antenne jurassienne de Basel Area. De plus, au cours de l'année, cinq rencontres ont eu lieu avec des partenaires économiques.

Les chercheuses et chercheurs sont informé-e-s tout au long de l'année sur les appels à projets (européens ou autres) et les opportunités de financement : seize messages sont diffusés à l'ensemble de la communauté universitaire, plus de quarante messages (principalement sur les appels à projets Horizon Europe) à destination de groupes ou d'individus spécifiques.

### Accompagnement de projets

#### Fonds National Suisse

- Vingt-deux projets, incluant deux projets Sinergia et trois soumis au Leading House Africa du FNS.
- Neuf projets dans le cadre de l'encouragement de carrière (Eccellenza, Prima, Ambizione).
- Un projet soumis à l'instrument de financement SPIRIT, trois Agora, un JRP China-Switzerland, et trois concernant le Programme national de recherche PNR 79 « Advancing 3R – Animaux, recherche et société ». Il n'y a pas de mise au concours SPARK en 2021.
- Quatre projets doc.ch et trois projets postdoc.mobility.

#### Commission Européenne (H2020)

- Onze projets collaboratifs.
- Huit projets dans le cadre du programme Marie Skłodowska-Curie (MSCA) et neuf dans le cadre du programme ERC.

À noter que, dans le cadre des mesures transitoires mises en place par le FNS pour compenser les programmes Horizon Europe auxquels La Suisse n'a plus accès, le SRI accompagne la soumission de quatre projets SNSF postdoc fellowships et quatre projets SNSF Advanced Grants.

#### Sollicitations pour d'autres instruments de financement (fondations, programmes autres que FNS ou H2020, offices fédéraux...)

- Sept projets Innosuisse.
- Sept projets relatifs à des offices fédéraux.
- Huit projets Fondation AXA, Fondation Sandoz, SNIS, Swiss government excellence fellowships.
- Six projets soumis à diverses sources de financement.

## Événements du réseau Euresearch

Dans le cadre du mandat Euresearch signé avec la Confédération, le SRI gère le bureau régional desservant les cantons de Neuchâtel et du Jura. Ses activités 2021 :

- Swisscore 2021 (trois jours, Bruxelles, en ligne).
- Journée de formation à la TVA, coordonnée par le Bureau de la comptabilité des fonds de tiers, assurée par un prestataire externe (23 novembre, présentiel).
- Trois meetings des bureaux régionaux Euresearch (RO Meetings), en ligne.
- Huit meetings des Company Advisors (en ligne).
- Euresearch Network Day (10 mai) et Retraite (21 et 22 septembre), en ligne.
- Participation à plusieurs séances groupes de travail Euresearch : Legal & Finance, Gender tool, en ligne.

La participation du SRI au groupe de travail FNS se poursuit : quatre séances en ligne ainsi que des discussions en ligne ou par courriel, établissement d'une charte, accroissement des membres. Participation également au Grant Offices Day du FNS (23 avril, en ligne).

## Autres activités

- Gestion des informations institutionnelles auprès de European Space Agency (ESA), clinicaltrials.gov, Eurostat.
- Accueil de six nouvelles professeures et nouveaux professeurs (en collaboration avec le Support enseignement et pédagogie).
- 69 contrats sont traités par le SRI, dont 33 en collaboration avec les Affaires juridiques.

## Commission d'éthique de la recherche

La professeure Sandra Hotz reprend la présidence de la Commission d'éthique de la recherche (CER) le 1er janvier suite à la démission de l'ancien président Dominique Sprumont. Après une première période de quatre ans, le Rectorat procède au renouvellement des membres pour la période 2021-2024. La CER restructure légèrement son organisation interne, notamment pour traiter les demandes.

La CER siège à trois reprises. Elle reçoit treize demandes de prises de position sur de nouveaux projets de recherche et délivre treize évaluations écrites. Pour les demandes émanant d'étudiantes ou d'étudiants, les projets sont placés sous la responsabilité d'une professeure ou d'un professeur.

Outre les avis écrits, la CER répond et conseille à plusieurs reprises des chercheuses et chercheurs sur de multiples questions éthiques relatives à la recherche au sein ou en collaboration avec l'UniNE.

Les projets soumis se répartissent comme suit :

- Faculté des lettres et sciences humaines : sept demandes dont un projet de recherche effectué par une professeure et six par de jeunes chercheuses et chercheurs (doctorantes, doctorants, post doctorantes ou post-doctorants).
- Faculté des sciences : six demandes dont un projet de recherche effectué par un professeur et cinq par de jeunes chercheuses et chercheurs.

## Commission de recherche

La Commission de recherche vit sa première année sous une nouvelle mouture. Elle se dote d'un nouveau règlement et d'une nouvelle mission. Elle se charge depuis le 1er janvier de l'attribution des bourses Doc.Mobility qui étaient auparavant accordées par le FNS. La commission conserve en sus sa tâche d'attribution des subsides prélevés sur le Fonds de donations. Les bourses Doc.Mobility pour le séjour de doctorantes et de doctorants à l'étranger sont désormais financées conjointement par swissuniversities et l'UniNE. Leur durée usuelle est de 6 mois. La nouvelle commission est présidée par Felix Kessler, vice-recteur Recherche, et se compose de 12 membres ordinaires, trois par facultés, choisis parmi les membres du corps professoral.

La commission siège à deux reprises pour auditionner des candidates et candidats afin d'attribuer les bourses Doc.mobility, ainsi que pour sélectionner et proposer des candidatures au Rectorat pour l'attribution de subsides du Fonds de donations. Ces sélections permettent d'attribuer :

- Neuf bourses Doc.Mobility (montant total Fr. 189'410.-) sur un total de treize soumissions ;
- Seize bourses à des étudiantes et étudiants de master ou à des doctorantes et doctorants et deux subsides à des professeures et professeurs, prélevés sur le Fonds des donations (Fr. 64'769.-) sur un total de 25 soumissions (treize par des membres du corps étudiant, six par des membres du corps intermédiaire, six par des membres du corps professoral).

## AUTRES ÉLÉMENTS DU SYSTÈME D'ASSURANCE QUALITÉ

Selon l'article 9, alinéa 4 de la loi sur l'Université (LUNE), le rapport de gestion rend compte du contrôle de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Néanmoins le système d'assurance qualité de l'Université s'étend à l'ensemble de ses missions et prestations et comprend également un système de contrôle interne des processus impliqués en dernier ressort dans le rapport financier. Outre l'évaluation de l'enseignement et de la recherche dans le cadre des processus susmentionnés, le Bureau qualité pilote ou participe également en 2021 aux activités suivantes :

### Accréditation institutionnelle

La procédure d'accréditation institutionnelle, ouverte en novembre 2019, se termine en 2021. Au printemps, l'UniNE reçoit le projet de demande d'accréditation que l'Agence suisse d'accréditation et assurance qualité (AAQ) adresse au Conseil suisse d'accréditation (CSA) sur la base du rapport du comité d'expertes et experts. Le Rectorat rédige et envoie la prise de position de l'UniNE sur cette demande. La décision du CSA d'accréditer l'UniNE sans condition est communiquée en automne.

Deux épisodes de la newsletter « En route pour l'accréditation » sont envoyés à l'ensemble de la communauté universitaire, le premier pour annoncer la réception du rapport sur la demande d'accréditation ainsi que l'envoi de la prise de position du Rectorat et le second pour annoncer la décision du CSA.

Fin 2021, le Bureau qualité (BQ) met en place un suivi annuel des standards de qualité LEHE, du plan de développement figurant dans le rapport d'auto-évaluation et des recommandations des expertes et experts pour les prochaines années.

### Collecte et analyse d'indicateurs pour le pilotage stratégique

- Collecte, saisie et soumission des données, puis analyse des résultats du classement 2022 du Times Higher Education World Universities Ranking (basé sur les données de l'année 2019, publication des résultats globaux et par sujet entre septembre et novembre 2021).
- Analyse des résultats du classement 2021 du Times Higher Education Impact Ranking (concernant le développement durable, basé sur les données 2019). Collecte, saisie et soumission des données de l'année 2020 pour le classement 2022. Les résultats du classement seront connus au printemps 2022.
- Actualisation du tableau de bord de suivi du mandat d'objectifs 2019-2022 (annexe au compte-rendu, incluant les données pour les 17 indicateurs définis en accord avec le Département de la formation, de la digitalisation et des sports, anciennement Département de l'éducation et de la famille).
- Mise en place d'une voie de service et d'un processus pour répondre aux besoins des entités de l'UniNE en matière de données institutionnelles.
- Poursuite de la participation au processus de définition des indicateurs de suivi concernant l'égalité homme-femme, en collaboration avec le Bureau égalité et diversité.
- Développement d'un rapport pilote donnant les statistiques spécifiques à un cursus (effectifs, parcours, taux de réussite, etc.) dans le cadre de l'analyse approfondie des cursus, en vue d'une automatisation du rapport et de son application à tous les cursus.
- Poursuite du développement d'un rapport statistique sur la recherche.
- Poursuite, en collaboration avec les services impliqués, des activités de contrôle qualité et de « nettoyage » du data warehouse (données IS-Academia), nécessaires pour assurer la qualité et la fiabilité des statistiques générées sur la base des données étudiantes.
- Soutien à diverses entités UniNE pour la fourniture de données ou pour l'automatisation de la production de rapports.

## Conditions-cadre de la formation doctorale

Une enquête sur les conditions-cadre du doctorat est conçue au début de l'automne 2021. Un questionnaire est mis en consultation auprès du Service des ressources humaines (SRH) et de l'association représentant le corps intermédiaire (ACINE), adapté sur la base des retours puis envoyé à l'ensemble des doctorantes et doctorants de l'UniNE en décembre. Les résultats sont attendus pour 2022.

## Qualité des services

L'analyse approfondie du Service académique se termine début 2021. Les analyses du Service des sports ainsi que du Service de la comptabilité et des finances commencent durant l'année.

Une enquête de satisfaction sur les services centraux et les administrations des facultés a lieu au printemps 2021. Il était prévu que cette enquête, dont la première édition a eu lieu en 2018, soit menée avec une périodicité bisannuelle mais la situation exceptionnelle du printemps 2020 a conduit à la repousser d'un an. Un rapport de synthèse est soumis au Rectorat fin 2021 en vue d'une publication début 2022.

## Enquête sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants

Les données de l'enquête OFS sur la situation sociale et économique de étudiantes et étudiants de l'année 2019-2020, étendues suite au financement d'une extension du panel afin d'obtenir des résultats plus significatifs, sont remises à l'Université au printemps. Un rapport complet est publié en septembre et largement distribué au sein de l'Université, auprès des corps, des facultés et services ainsi que des organes tels que le Conseil et l'Assemblée.

À relever que les étudiantes et étudiants qui ont participé ont été sondé-e-s en mars 2020. L'OFS a accompagné l'enquête d'une demande d'évaluer la situation durant l'année 2019 et de ne pas tenir compte de la crise sanitaire qui venait d'éclater.

Une synthèse en une page est réalisée par le Bureau qualité (voir page suivante).

## Aperçu de la situation sociale et économique des étudiant-e-s UniNE

(état au semestre de printemps 2020)

Population étudiante	Env. <b>60%</b> de la population étudiante est <b>féminine</b> . <i>Voir § 1.2 (p.7)</i>	Env. <b>80%</b> des étudiant-e-s de bachelor sont entré-e-s à l'UniNE avec une <b>maturité gymnasiale</b> , et <b>20%</b> y sont entré-e-s avec un titre étranger ou un autre titre suisse. <i>Voir § 1.3, (p.9)</i>	Env. <b>25%</b> des étudiant-e-s ont des <b>parents</b> qui ont au plus une <b>formation professionnelle initiale</b> . <i>Voir § 1.5.2 (p.16)</i>	Env. <b>3%</b> des étudiant-e-s ont au moins un <b>enfant</b> . <i>Voir § 2.1 (p.17)</i>
	Env. <b>30%</b> des étudiant-e-s sont issu-e-s de la <b>migration</b> . <i>Voir § 1.4.2 (p.12)</i>			Env. <b>61%</b> des étudiant-e-s de bachelor, et <b>36%</b> des étudiant-e-s de master <b>habitent chez leurs parents</b> . <i>Voir § 2.2 (p.17)</i>
Conditions de vie	Env. <b>18%</b> des étudiant-e-s déclarent avoir un <b>handicap/problème de santé durable</b> . <i>Voir § 2.3 (p.19)</i>	Env. <b>10%</b> des étudiant-e-s se déclarent " <b>peu ou pas satisfait-e-s</b> " de leurs <b>conditions de vie</b> . <i>Voir § 3.5 (p.21)</i>	Env. <b>55%</b> des étudiant-e-s de bachelor <b>n'ont pas l'intention de quitter l'UniNE</b> pour effectuer leur master. <i>Voir § 3.4 (p.27)</i>	La raison principale donnée par les étudiant-e-s ayant l' <b>intention de quitter l'UniNE</b> pour effectuer leur master est que le <b>master désiré n'existe pas à l'UniNE</b> . <i>Voir § 3.4 (p.27)</i>
Conditions d'études	La <b>qualité de l'encadrement</b> arrive en première place des raisons motivant les étudiant-e-s à choisir l'UniNE. <i>Voir § 3.3 (p.25)</i>	Env. <b>10%</b> des étudiant-e-s se déclarent " <b>peu ou pas satisfait-e-s</b> " de leurs <b>conditions d'études</b> . <i>Voir § 3.5 (p.28)</i>	Env. <b>10%</b> des étudiant-e-s étudiant à <b>temps partiel</b> . La principale raison de ce choix est l' <b>absence de moyens financiers</b> suffisants pour étudier à plein temps. <i>Voir § 3.1 (p.22)</i>	Env. <b>68%</b> des étudiant-e-s de bachelor, et <b>74%</b> des étudiant-e-s de master, exercent une <b>activité rémunérée pendant leurs études</b> . <i>Voir § 4.2.1 (p.30)</i>
Conditions financières	Les <b>liens</b> entre les études et le <b>domaine de l'activité rémunérée</b> (exercée durant les études) sont faibles au niveau bachelor, mais se renforcent au niveau master. <i>Voir § 4.2.4 (p.32)</i>	Env. <b>28%</b> des étudiant-e-s se déclarent " <b>peu ou pas satisfait-e-s</b> " de leur <b>situation financière</b> . <i>Voir § 4.3 (p.34)</i>	Env. <b>85%</b> des étudiant-e-s bénéficient d'une <b>aide financière de leurs parents</b> . <i>Voir § 5.5.3 (p.52)</i>	Env. <b>10%</b> des étudiant-e-s en cours d'études <b>envisagent d'abandonner</b> leurs études. <i>Voir § 5.1.1 (p.36)</i>
Difficultés et mesures de soutien	La part de <b>femmes</b> qui <b>envisagent d'abandonner</b> leurs études est env. <b>2x plus</b> élevée au niveau master qu'au niveau bachelor. <i>Voir § 5.1.2 (p.37)</i>	Env. <b>60%</b> des étudiant-e-s déclarent avoir des <b>difficultés</b> dans leurs études. <i>Voir § 5.2 (p.42)</i>	Les difficultés les plus fréquemment mentionnées sont le <b>manque de motivation</b> et le <b>niveau de la branche d'étude</b> . <i>Voir § 5.2 (p.42)</i>	Env. <b>4%</b> des étudiant-e-s déclarent avoir de <b>très grandes difficultés financières</b> , et <b>12%</b> de <b>grandes difficultés financières</b> . <i>Voir § 5.4.1 (p.45)</i>
	Env. <b>12%</b> des étudiant-e-s ont bénéficié d'une <b>bourse/prêt</b> pour l'année académique 2019-2020. <i>Voir § 5.5.2 (p.49)</i>	Env. <b>20%</b> des étudiant-e-s bénéficient d'un <b>soutien financier d'autres sources publiques</b> (aide sociale, allocations familiales/de formation, rente, etc). <i>Voir § 5.5.3 (p.52)</i>	Env. <b>12%</b> des étudiant-e-s sont <b>limité-e-s</b> dans leurs études en raison d'un <b>handicap/problème de santé durable</b> . Env. <b>3%</b> sont <b>fortement limité-e-s</b> . <i>Voir § 5.6 (p.53)</i>	Env. <b>24%</b> des étudiant-e-s limités dans leurs études par un <b>handicap/problème de santé</b> déclarent avoir <b>besoin d'un soutien supplémentaire</b> de l'UniNE. <i>Voir § 5.7 (p.54)</i>

## FINANCES ET PERSONNEL

Les tableaux financiers présentés dans les pages suivantes montrent en premier lieu le résultat annuel du compte des ressources publiques (activités financées par les ressources publiques et les écolages). Les mouvements relatifs aux fonds de tiers sont ajoutés en bas du premier tableau afin de donner une idée des charges et revenus annuels totaux de l'Université (charges de 137,8 millions et revenus de 140,6 millions). Deux graphiques représentent la part des sources de financement (comptes des ressources publiques et fonds de tiers) ainsi que la répartition des charges (compte des ressources publiques uniquement). Le bilan porte sur les activités relevant du compte des ressources publiques, sans les fonds de tiers.

### Financements publics

#### Subvention LEHE

La subvention versée par la Confédération conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) est identique à celle de 2020. Son montant reste au niveau plancher défini dans le cadre du mécanisme du fonds de cohésion. Ce fonds a été mis en place à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation fédérale pour prévenir des baisses trop marquées de la subvention causées par le changement de règles. Il peut être actionné jusqu'à fin 2024 pour autant que la subvention calculée reste inférieure au montant plancher.

Calculée avant le fonds de cohésion, la subvention accordée à l'Université est en hausse de 299'000 francs par rapport à 2020. Le fonds de cohésion est dès lors un peu moins sollicité. Toutefois, l'écart comblé grâce à ce fonds reste de près de 750'000 francs, ce qui implique que le risque d'une baisse des financements fédéraux en 2025 reste important. Ce résultat est dû au changement de méthode de pondération des différents domaines d'études. En effet, le nombre d'étudiantes et d'étudiants dans les universités suisses augmente de manière régulière, notamment en médecine et dans les sciences exactes. Comme ces deux domaines pèsent plus lourdement (par le biais d'une pondération supérieure) dans l'attribution de la subvention que les sciences sociales, qui restent le cœur de l'enseignement à l'UniNE, l'effectif étudiant à la hausse à Neuchâtel ne suffit pas à maintenir la « part de marché pondérée » de l'Université dans l'enseignement tertiaire helvétique. La réduction du financement cantonal depuis 2015 explique également cette perte de part de marché, car elle réduit la compétitivité de l'UniNE par rapport aux autres universités qui bénéficient d'une hausse de leurs subventions cantonales. Sans mesure corrective, la perte de subvention LEHE se situera entre 1.5 et 3.5 millions par année à partir de 2025, lorsque le fonds de cohésion sera supprimé.

#### Subvention AIU

La subvention basée sur l'Accord intercantonal universitaire (AIU) connaît une forte croissance en 2021. Une des raisons qui explique cette hausse, et qui s'appuie sur les résultats de deux publications de l'Office fédéral de la statistique, est liée à la situation pandémique. En effet, les titulaires d'une maturité gymnasiale ont fortement accéléré leur transition vers une haute école universitaire en 2020, phénomène qui s'est poursuivi en 2021.

Contrairement à la subvention fédérale calculée sur la base de parts de marché (valeurs relatives), la subvention des autres cantons est calculée par étudiante ou étudiant et en fonction de son domaine d'étude (chiffres absolus). La croissance du corps étudiant dans les autres universités suisses n'a donc dans ce cas pas d'impact sur les montants versés à Neuchâtel.

#### Comptes 2021

Avant attribution aux fonds de compensation et d'innovation, les comptes 2021 clôturent sur un excédent de recettes de 0.8 millions de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de recettes de 1.6 millions.

En 2021, les difficultés d'approvisionnement et l'allongement des délais de livraison contraignent l'Université à reporter certaines dépenses informatiques et d'entretien des bâtiments, faute d'avoir pu être livrée. Cela engendre des montants non dépensés de 1.3 million de francs. En parallèle, les déplacements aériens restent extrêmement limités, générant des retards dans les projets de recherche mais aussi des économies en frais de déplacement et d'hébergement. De plus, les charges additionnelles 2020 ont été compensées en 2021 par une participation de l'État pour un montant de 0.5 million.

Les charges et les recettes sont donc perturbées par la pandémie, avec un effet qui apparaît favorable, mais qui n'est que passager et non structurel. Faire abstraction de ces perturbations n'est pas possible. Le résultat 2021 ne peut par conséquent pas être considéré comme un bon indicateur des résultats futurs.

D'autres recettes ne sont pas non plus pérennes et doivent être déduites pour percevoir l'état durable des finances de l'UniNE. Il en est ainsi de deux rentrées financières évoquées ci-dessus : le soutien du fonds de cohésion obtenu avec la subvention fédérale est temporaire et limité au maximum à 2024 (CHF 0.7 million), alors que la compensation accordée par l'État de Neuchâtel en lien avec la pandémie (CHF 0.5 million) est unique.

### Préfinancement

En vue de la construction du nouveau bâtiment pour la Faculté des lettres et sciences humaines et des importantes dépenses que cela engendrera pour l'Université, le Rectorat décide de constituer un compte de préfinancement. Cette démarche vise à lisser sur plusieurs exercices la création d'une réserve qui sera alimentée annuellement en fonction des possibilités de l'Université. En 2021, le compte de préfinancement est alimenté à hauteur de 1 million de francs.

### Fonds de compensation et d'innovation

Les 60% de l'excédent de recettes 2021 destinés au fonds de compensation sont utilisés selon décision du Rectorat pour poursuivre le chemin en vue de mettre à zéro le compte pertes reportées qui affichait un manque de 0.3 million de francs, ainsi que pour alimenter le fonds de compensation à hauteur de 0.2 million de francs.

Les 40% restant du résultat de l'exercice, soit 0.3 million de francs, sont versés au fonds d'innovation comme le prévoit la LUNE. Après son alimentation, le fonds d'innovation dispose de 4.8 millions de francs au 31.12.2021 (4.5 millions à fin 2020).

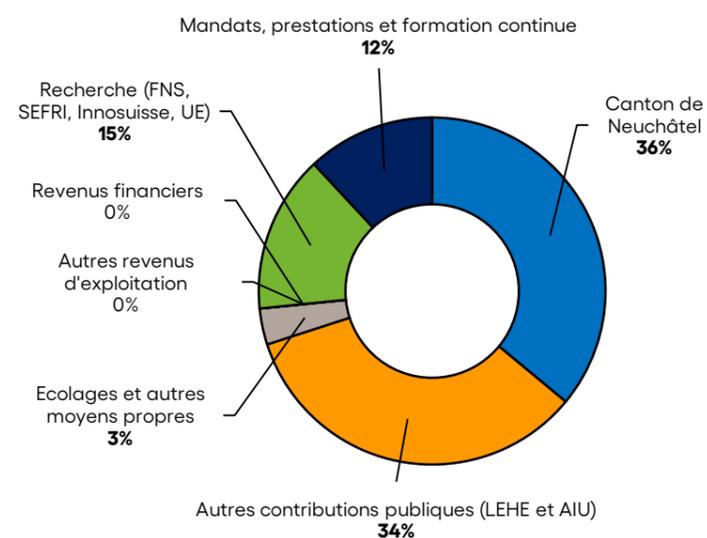
En 2021, le fonds d'innovation n'est pas utilisé, de même que le fonds de compensation qui n'avait jusqu'à présent pas pu être alimenté en raison de l'affectation des fonds à la réduction des pertes reportées.

### Comptes 2021

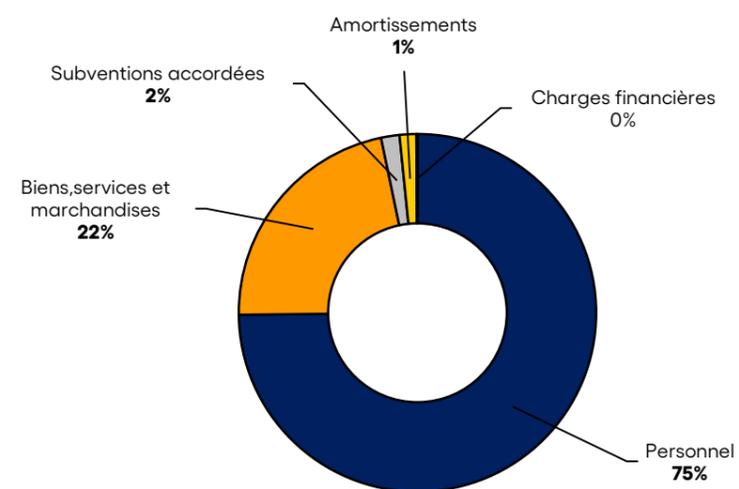
	2021	2020
<b>Compte ressources publiques (Budget État)</b>		
Charges de personnel	-75'900'336	-75'434'775
Biens, services et marchandises	-22'220'192	-21'036'911
Amortissements	-1'529'694	-1'688'274
Subventions accordées	-1'686'055	-1'509'526
<b>CHARGES (Budget État)</b>	<b>-101'336'277</b>	<b>-99'669'486</b>
Contributions (écolages/autres)	4'207'941	4'419'760
Autres revenus d'exploitation	-	-
Autres cantons (AIU)	23'576'517	22'562'125
Confédération (LEHE)	24'257'816	24'532'566
État de Neuchâtel	50'640'895	50'036'895
<b>REVENUS (Budget État)</b>	<b>102'683'169</b>	<b>101'551'346</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1'346'892</b>	<b>1'881'860</b>
Charges financières	-101'971	-76'864
<b>CHARGES FINANCIÈRES (Budget État)</b>	<b>-101'971</b>	<b>-76'864</b>
Revenus financiers	599	100
<b>REVENUS FINANCIERS (Budget État)</b>	<b>599</b>	<b>100</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-101'372</b>	<b>-76'764</b>
<b>RÉSULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>1'245'520</b>	<b>1'805'096</b>
Charges extraordinaires	-1'467'906	-852'247
<b>CHARGES EXTRAORDINAIRES (Budget État)</b>	<b>-1'467'906</b>	<b>-852'247</b>
Dissolution de provisions	-	-
Prélèvement sur capital propre	532'091	325'522
Soutien extraordinaire État NE	-	-
<b>REVENUS EXTRAORDINAIRES (Budget Etat)</b>	<b>532'091</b>	<b>325'522</b>
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>-935'815</b>	<b>-526'725</b>
<b>EXCÉDENT / PERTE</b>	<b>309'705</b>	<b>1'278'371</b>
<b>Compte fonds de tiers (subsidés et mandats de tiers)</b>		
Charges FNS - SEFRI - Innosuisse - UE	-20'633'151	-20'106'635
Revenus FNS - SEFRI - Innosuisse - UE	20'633'151	20'106'635
Charges autres sources (ACR - FT - FS)	-14'255'031	-15'373'073
Revenus autres sources (ACR - FT - FS)	16'789'331	18'986'775
<b>RÉSULTAT SUBSIDÉS ET MANDATS DE TIERS</b>	<b>2'534'300</b>	<b>3'613'702</b>
<b>Charges totales</b>	<b>-137'794'335</b>	<b>-136'078'305</b>
<b>Revenus totaux</b>	<b>140'638'340</b>	<b>140'970'377</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL</b>	<b>2'844'005</b>	<b>4'892'072</b>

Les « Revenus FNS – SEFRI – Innosuisse – UE » ont été ramenés au niveau des charges afin de refléter la réalité des projets. Les éventuelles recettes supplémentaires pour les autres financements de tiers sont des produits reçus d'avance.

### Sources de financement (2021)



### Répartition des charges du compte des ressources publiques (2021)



### Bilan 2021 (sans les fonds de tiers)

Bilan détaillé (CHF)	Comptes	Comptes	Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	CHF	%
<b>1 ACTIF</b>	<b>21'035'451</b>	<b>21'122'523</b>	<b>87'072</b>	<b>+0,4%</b>
10 Patrimoine financier	16'813'781	17'112'309	298'528	+1,8%
100 Disponibilités et placements à court terme	6'390'871	6'631'050	240'179	+3,8%
101 Créances	359'974	36'292	-323'682	-89,9%
102 Placements financiers à court terme	128'600	189'336	60'736	+47,2%
104 Actifs de régularisation	9'611'553	10'160'680	549'127	+5,7%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	97'894	69'951	-27'943	-28,5%
107 Placements financiers	224'890	25'000	-199'890	-88,9%
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	0	0	--
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0	--
14 Patrimoine administratif	4'221'670	4'010'215	-211'456	-5,0%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	4'160'419	3'948'964	-211'456	-5,1%
142 Immobilisations incorporelles	0	0	0	--
144 Prêts	0	0	0	--
145 Participations, capital social	61'251	61'251	0	0,0%
146 Subventions d'investissements	0	0	0	--
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0	--
<b>2 PASSIF</b>	<b>21'035'451</b>	<b>21'122'523</b>	<b>87'072</b>	<b>+0,4%</b>
20 Capitaux de tiers	14'154'299	12'996'502	-1'157'797	-8,2%
200 Engagements courants	3'062'950	2'176'601	-886'348	-28,9%
201 Engagements financiers à court terme	0	0	0	--
204 Passifs de régularisation	332'174	839'040	506'866	+152,6%
205 Provisions à court terme	1'168'069	1'138'010	-30'059	-2,6%
206 Engagements financiers à long terme	9'532'909	8'785'340	-747'569	-7,8%
208 Provisions à long terme	58'198	57'511	-687	-1,2%
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0	0	0	--
29 Capital propre	6'881'152	8'126'021	1'244'869	+18,1%
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	0	0	0	--
291 Fonds	0	0	0	--
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	0	156'471	156'471	--
293 Préfinancements	7'190'858	7'969'551	778'693	+10,8%
294 Réserves	0	0	0	--
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0	--
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0	0	0	--
298 Autres capitaux propres	0	0	0	--
299 Excédent(+)/Découvert(-)	-309'706	0	309'706	+100,0%

## Ressources humaines

### Gestion du personnel

Les effectifs du personnel passent à 770,1 EPT au 31 décembre 2021 (765,5 EPT à fin 2020). La progression est de 0,6%, se situant dans la marge de fluctuation usuelle. Cet EPT total est réparti de la façon suivante entre les différents corps : 118 EPT pour le corps professoral, 415 EPT pour le corps intermédiaire, 213 EPT pour le personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB) ainsi que 24 apprenties et apprentis.

Au 31 décembre, l'UniNE compte 1'103 collaboratrices et collaborateurs (1'089 l'année précédente).

### Recrutement

Le Service des ressources humaines (SRH) participe activement au recrutement des nouveaux membres du PATB, alors que les recrutements du corps professoral se font par le biais de commissions de nomination soumises au contrôle de la Commission de surveillance des nominations. L'UniNE accueille une nouvelle chef du Service des ressources humaines à l'été, suite au départ du titulaire.

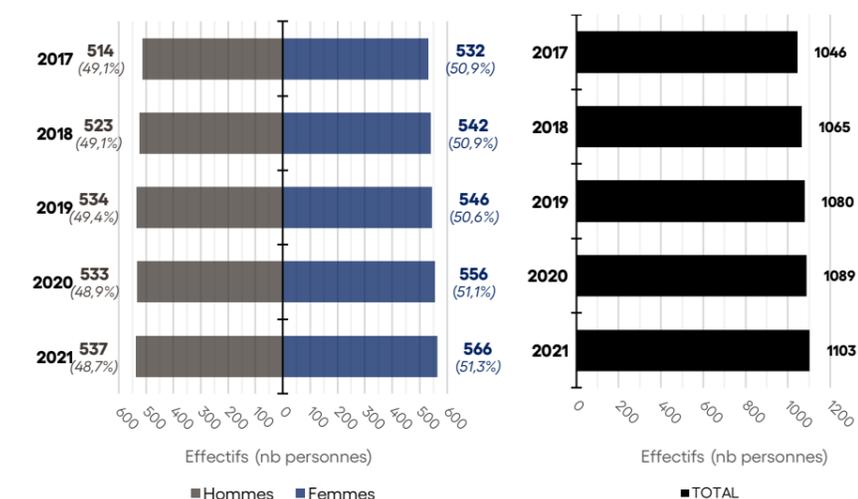
### Maladie à coronavirus

L'année 2021 implique un fort engagement du service RH pour répondre aux défis induits par le travail à domicile, tantôt recommandé, tantôt obligatoire selon les décisions fédérales. En cas d'obligation de travail à domicile, les exceptions se font sur la base de plans de présence qui doivent être validés par les RH. Lors des périodes de travail à domicile recommandé, la validation des plans de présence est du ressort des décanats et des chef-fe-s de service. Le service RH fait régulièrement le point et renseigne hebdomadairement le groupe de suivi du plan de protection de l'évolution de la situation et des défis pour le personnel. Des conseils pour l'ergonomie à la maison et deux rendez-vous « du sport pour se détendre » sont organisés par visioconférence afin de promouvoir la santé et le bien-être du personnel confronté à une situation difficile.

### Télétravail

En parallèle à l'évolution du travail à domicile, le déploiement de la politique de télétravail hors mesures sanitaires se poursuit au sein du personnel PATB du domaine central et des facultés. La directive qui permettait un maximum de 20% par semaine est revue par le Rectorat qui, après avoir entendu la commission du PATB, fixe le maximum à 40% par semaine et assouplit les conditions à remplir pour bénéficier du télétravail. Fin 2021, la directive révisée est prête et le Rectorat prend la décision stratégique de l'inscrire dans le calendrier de levée des mesures sanitaires fédérales, qui est espérée pour le printemps 2022.

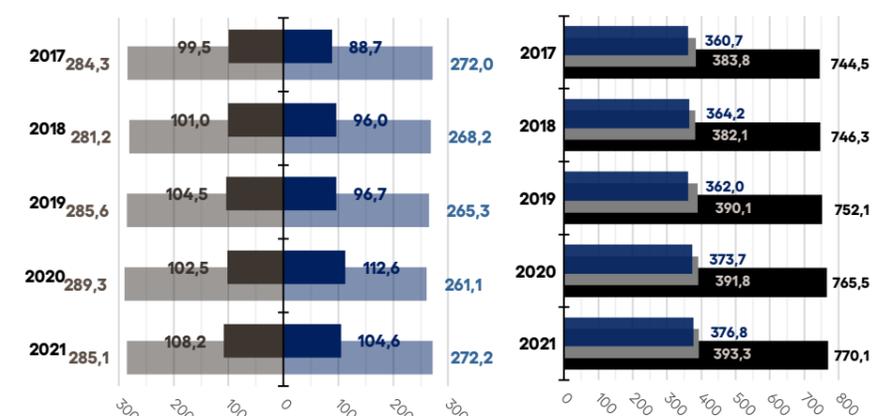
### Effectifs (nombre de personnes) en fonction du genre



#### Variation 2021-2020 (nb pers.)

	Hommes	Femmes	Total
Nb	4	10	14
%	0,8%	1,8%	1,3%

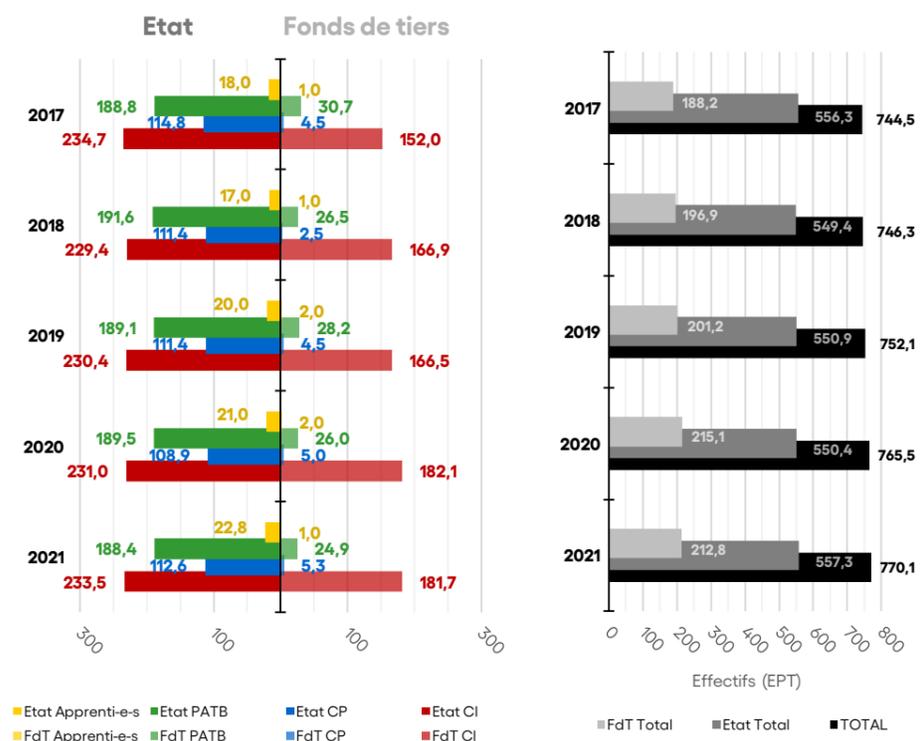
### Effectifs (EPT) par genre et source de financement



#### Variation 2021-2020 (EPT)

		Hommes	Femmes	Total
ÉTAT	EPT	-4,2	11,2	7,0
	%	-1,4%	4,3%	1,3%
FONDS DE TIERS	EPT	5,7	-8,0	-2,3
	%	5,6%	-7,1%	-1,1%
TOTAL	EPT	1,5	3,2	4,7
	%	0,4%	0,8%	0,6%

## Effectifs (EPT) par source de financement et catégorie de personnel



### Variation 2021-2020 (EPT)

		CI	CP	PATB	Apprenti-e-s	Total
ÉTAT	EPT	2,5	3,7	-1,1	1,8	6,9
	%	1,1%	3,4%	-0,6%	8,6%	1,3%
FONDS DE TIERS	EPT	-0,4	0,3	-1,1	-1,0	-2,3
	%	-0,2%	5,0%	-4,1%	-50,0%	-1,1%
TOTAL	EPT	2,1	4,0	-2,2	0,8	4,7
	%	0,5%	3,5%	-1,0%	3,5%	0,6%

## MANDAT D'OBJECTIFS 2019-2022

### Accréditation institutionnelle

Après une année 2020 marquée par la remise du rapport d'autoévaluation de l'Université ainsi que la visite des expertes et experts accompagnés de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ), l'année 2021 est celle du verdict. En septembre, le Conseil suisse d'accréditation rend sa décision d'accréditer sans condition l'Université de Neuchâtel pour la période allant de 2021 à 2028.

Cette accréditation sans condition témoigne de l'excellence du système d'assurance qualité de l'Université dans les sept domaines considérés :

- qualité de l'enseignement, de la recherche et des prestations de services et qualification appropriée du personnel
- respect des conditions d'admission aux hautes écoles prévues par la législation
- direction et une organisation efficaces
- droit de participation approprié des personnes relevant de l'institution
- promotion de l'égalité des chances et de l'égalité dans les faits entre les hommes et les femmes
- prise en compte d'un développement économiquement, socialement et écologiquement durable
- contrôle de la réalisation du mandat

L'accréditation s'accompagne de recommandations que l'UniNE décide d'intégrer à son processus de suivi des standards d'assurance qualité.

L'accréditation permet l'appellation d'université et par conséquent la validation que les titres délivrés sont de niveau universitaire reconnu. Elle ouvre également le droit aux subventions fédérales et aux subventions versées par les cantons en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU).

### Enseignement

#### Mandat n°1 – Offre de formations

L'UniNE poursuit le développement de son offre actuelle de formations à la fois généralistes et spécialisées, dans une perspective interdisciplinaire, respectivement aux niveaux bachelor et master ; elle ancrera aussi cette offre de formations dans les nouveaux champs de la Société 4.0.

Lors de la création de nouveaux enseignements ou cursus, de la reconfiguration ou du développement d'enseignements ou de cursus existants et lors de la définition des profils pour l'engagement du personnel académique, l'UniNE porte une attention particulière aux thématiques mises en évidence dans sa Vision stratégique, à savoir les six thématiques à consolider parmi son offre actuelle (Big Data, Écologie chimique et Biotechnologie environnementale, Hydrogéologie et Géothermie, Migrations, Sciences cognitives, Temps et Fréquence) et aux thématiques qu'elle entend mieux mettre en valeur et développer (Culture 4.0, Énergie et Durabilité, Innovation et Société, Literacy 4.0, Santé et Société, Sécurité et Cryptographie et Travail 4.0).

## Actions

### En général

Lors de la repourvue ou la création de postes professoraux, les rapports de profils se réfèrent systématiquement à au moins une des treize thématiques. L'évolution des plans d'études tient compte des treize thématiques. L'UniNE propose des cursus en collaboration avec des universités alémaniques : Masters bilingues avec Lucerne en histoire et en droit, Master BeNeFri en informatique (en anglais), école doctorale nationale coordonnée par le Centre d'hydrogéologie et de géothermie.

### En 2021

Exemples de mesures de consolidation des thématiques 1-6 : nomination d'une professeure ordinaire en psychologie socioculturelle, impliquant la stabilisation d'une chaire de professeure assistante (Sciences cognitives) ; nomination d'un professeur en sciences des données suite à la reconfiguration d'une chaire d'informatique (Big Data) ; repourvue d'une chaire de chimie avec un profil en chimie environnementale de la zone critique (Écologie chimique et biotechnologie environnementale + Hydrogéologie et géothermie) ; définition d'un profil pour la repourvue de la chaire de linguistique computationnelle (Big Data + Literacy 4.0) ; création et mise au concours d'une chaire en remplacement d'un poste de professeur-e assistant-e en politiques migratoires (Migrations) ; lancement d'un projet en vue de créer un Bachelor interfacultaire en science des données (Big data + Sécurité et cryptographie).

Exemples de mesures de développement des thématiques 7-13 : adaptation du profil en vue de la repourvue d'une chaire de sociologie économique (Innovation et société) ; nomination d'une professeure assistante avec préritualisation conditionnelle en psychologie du travail et des organisations, poste appelé à être stabilisé en une chaire, en remplacement d'un poste de professeur-e assistant-e non stabilisé (Travail 4.0) ; adaptation en vue du semestre de printemps des enseignements de l'orientation Innovation et société du Master en innovation (Innovation et société) ; création d'une chaire en remplacement d'un poste de professeur-e assistant-e en vue de consolider l'Institut de recherches économiques (Énergie et durabilité) ; nouveau cours d'histoire des relations de travail dans le Master en droit (Travail 4.0) ; révision du plan d'études du Master en hydrogéologie et géothermie visant à actualiser la formation, en particulier dans les problématiques liées à la gestion durable de l'eau (Hydrogéologie et géothermie) ; création d'une chaire en remplacement d'un poste de professeur-e assistant-e en vue de consolider le Laboratoire de génétique évolutive (Écologie chimique et biotechnologie environnementale) ; nouveau profil en vue de la repourvue d'une chaire d'histoire de l'art et de muséologie (Culture 4.0) ; révision du règlement de l'Institut de droit de la santé, qui passe d'une co-direction de deux personnes à une co-direction à quatre (Santé et société) ; mise au concours d'une demi-chaire en travail social qui permettra d'offrir des enseignements interfacultaires (Travail 4.0) et sera complétée par une deuxième demi-chaire ; rédaction et transmission du rapport en vue d'un renouvellement de la reconnaissance intercantonale du Master en logopédie (Literacy 4.0) ; repourvue de la chaire de dialectologie et sociolinguistique (Literacy 4.0).

Mesure dans le domaine de la promotion du bilinguisme français-allemand : association de l'UniNE à la plateforme en ligne E-Tandems pilotée par le Forum du bilinguisme, en partenariat avec plusieurs Hautes Écoles de la Région capitale Suisse (UNIBE, BFH, HE-Arc, HEP-BEJUNE, PH Bern).

Étudiantes et étudiants commençant un Master bilingue **fr-all avec l'Université de Lucerne**

Année	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22
Master bilingue droit	7	2	4	8	13
Master bilingue histoire	1	0	0	1	0

## Mandat n°2 – La lisibilité de l'offre de formations

L'UniNE a le mandat d'améliorer la lisibilité de son offre de formations.

Pour devenir l'université la plus pertinente et, ce faisant, affronter les nombreux défis de la Société 4.0, l'UniNE a misé sur l'interdisciplinarité en mobilisant les ressources de ses facultés. Afin que l'offre interdisciplinaire des formations existantes et futures ne paraisse pas bigarrée aux futur-e-s étudiant-e-s, voire aux étudiant-e-s immatriculé-e-s au niveau bachelors et qui n'ont pas encore fait le choix de leur second cursus, le master, l'UniNE est invitée à améliorer la lisibilité de ses cursus, notamment en simplifiant les plans d'études et en introduisant des principes communs dans la réglementation. Cette amélioration ne se veut pas une uniformisation, car elle s'inscrit dans le respect de la diversité des disciplines scientifiques et de l'organisation des cursus, telle que prévue par la coordination entre les hautes écoles du paysage suisse de la formation.

## Actions

### En général

Une directive règle la procédure pour modifier ou réviser les plans d'études et règlements, une autre règle la procédure pour les examens écrits. L'objectif est de s'assurer de l'accord du Rectorat, qui peut ainsi piloter les révisions dans le sens d'une harmonisation (règlements et plans d'études) ainsi que de garantir des standards minimaux pour l'ensemble du corps étudiant (examens). Les révisions font automatiquement intervenir les affaires juridiques et le Service académique, avec le mandat de chercher la meilleure harmonisation possible, dans le respect des différences entre les domaines. La hausse des cursus interfacultaires ces dernières années induit une recherche d'harmonisation. Un projet de généralisation des acquis de formation, lancé en 2018, permet également de développer un langage commun sur les objectifs d'apprentissage.

### En 2021

Exemple de mesures touchant à l'harmonisation des formats et à la simplification des règlements d'études et examens (REE) ainsi que des plans d'études : introduction de la base 3 pour les crédits délivrés dans le Master en hydrogéologie et géothermie ; révision totale des plans d'études du bachelors FLSH allant dans un sens de simplification ainsi que de renforcement de la lisibilité et de l'attractivité : base 3 pour le calcul des crédits ECTS, standardisation des piliers renforcés (120 crédits), principaux (90), secondaires (60) et minimaux (30) pour aboutir à 4 formats harmonisés de cursus (120+60 ; 90+90 ; 60+60+60 ; 90+60+30), création d'une fenêtre de mobilité, semestrialisation des enseignements, meilleure adéquation entre crédits et travail requis, réduction des chevauchements horaires dans les compositions les plus suivies, validation des cours par paliers de 30 crédits (réduisant ainsi les échecs et donc la durée des études), présentation harmonisée des plans d'études par piliers ; adoption de la base 3 dans les plans d'études en Sciences et pratiques du sport (SePS) ; révision du règlement d'études et d'examen (REE) de l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) dans le sens d'une harmonisation avec le REE de la FLSH ; entrée en vigueur du nouveau REE du Bachelor FLSH (dernier règlement facultaire de bachelors révisé selon une logique d'harmonisation sur la base 3) ; projet-pilote de groupe d'échanges destiné aux personnes responsables de cursus visant à promouvoir des principes communs ; introduction d'une double modalité d'examen dans les plans d'études en vue de la session de juin et à partir de l'année académique 2021-2022, permettant aux étudiant-e-s de connaître les conditions à l'avance en cas de basculement à distance ; semestrialisation des validations des formations dispensées aux étudiantes et étudiants non francophones par l'ILCF ; analyses préliminaires et choix des options en vue de la révision du règlement des admissions ; révision mineure du règlement du Bachelor en sciences économiques afin d'améliorer la situation des étudiantes et étudiants qui doivent passer une évaluation d'un cours donné par une personne qui n'est plus à l'UniNE ; décision de principe d'une modification du Bachelor en sciences et sport qui passera de 110-70 crédits à 120 (sciences) - 60 (sports), suite à l'harmonisation des piliers en sport pour toutes les facultés.

### Mandat n°3 – Une pédagogie éclairée et innovante

L'UniNE poursuit sa politique visant à sensibiliser le corps académique, ainsi que les commissions de nomination, à l'importance de la pédagogie et à la promotion de nouvelles formes d'enseignement.

Nulle part en Suisse, enseigner à l'université requiert un diplôme d'enseignant-e. Il n'est pas dans l'intention du Conseil d'État de l'exiger, mais il partage la vision du Rectorat sur les qualités requises de l'enseignement à l'UniNE : il faut faire appel à des personnalités ayant des dispositions pour l'enseignement et la recherche, proches de leurs étudiant-e-s. La relation étroite entre le corps académique et les étudiant-e-s est l'un des nombreux atouts de notre université. Toute initiative permettant de la renforcer est bienvenue et le souhait que le corps académique soit encore plus sensibilisé aux vertus pédagogiques est partagé par le Conseil d'État.

L'UniNE promeut également les nouvelles formes d'enseignement, en tenant compte des possibilités technologiques liées à la digitalisation, de même qu'elle encourage et développe des formes d'enseignement appropriées aux cursus de master, à l'exemple des projets, ateliers, cours blocs, etc.

#### Actions

##### En général

Prestations de soutien pédagogique sous forme d'ateliers, de conférences ou d'entretiens individuels, à l'interne et par le biais de la collaboration avec les HEU romandes (RCFE Réseau romand de formation, conseil et évaluation). Remise annuelle du Credit Suisse Award for Best Teaching par un jury composé de spécialistes de la pédagogie et d'étudiant-e-s. Centre média à disposition de la communauté universitaire. Les enseignements sont évalués par les étudiant-e-s depuis la période qui a mené à l'introduction du système de Bologne. Le système de la classe inversée, impliquant un enseignement à distance, se développe dans toutes les facultés. Les étudiant-e-s sont systématiquement impliquée-e-s lors de l'évaluation approfondie de cursus (groupe de travail ad hoc), lors de l'élaboration de nouveaux programmes ou de révision de plans d'études (conseils d'instituts et de facultés).

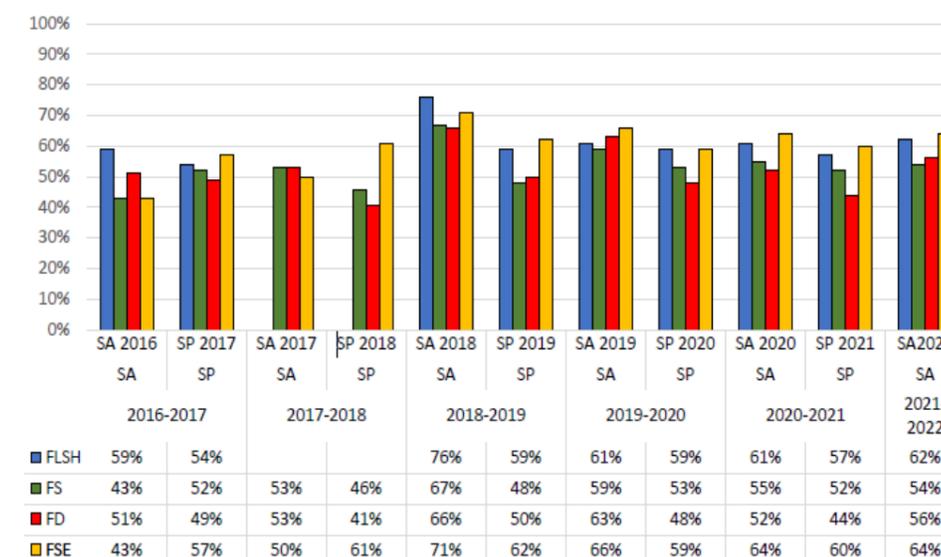
##### En 2021

Exemples de mesures de soutien pédagogique, d'évaluation de la qualité des enseignements, nouveaux cours centrés sur l'étudiante et l'étudiant, mesures de promotion du e-learning et MOOCs, etc. : travaux d'étudiantes et d'étudiants illustrant des mécanismes économiques réalisés sous forme de vidéos ; lancement du Challenge Microcité (étudiantes et étudiants de l'UniNE, de la He-Arc et des Centres professionnels neuchâtelois travaillent sur des défis lancés par des entreprises) ; soutien à sept projets pédagogiques innovants, dont plusieurs portent spécifiquement sur l'enseignement à distance et les compétences numériques : wikipedia en philosophie, outil numérique pour des compétences transférables en pensée computationnelle et programmation, évaluation conjointe mêlant les compétences acquises de plusieurs enseignements en management, concept de travaux pratiques à domicile, service learning (les étudiantes et étudiants créent et testent un concept d'enseignement pour de jeunes élèves de l'école obligatoire) en conservation de la biodiversité, stages en entreprises et études de cas en vue d'une publication scientifique ; accord en vue de diminuer à terme le nombre de cours à option et le remplacer par des séminaires dans les formations en logopédie ; reprise des leçons inaugurales, après un arrêt en 2020, au semestre de printemps et à distance ; thème du Dies academicus 2021 « e-changer » ; décision de conserver la possibilité d'une connexion à distance pour les leçons inaugurales revenues en présentiel ; prolongation de l'enregistrement systématique des enseignements décidée pour l'année académique 2021-2022 ; ajout de la diffusion simultanée suite à l'introduction du certificat 3G conditionnant l'accès aux cours ; développement d'une offre de cours à distance par le Centre de langues ; amélioration de la communication des résultats de l'évaluation des

enseignements par les étudiant-e-s (EEE) grâce à la diffusion d'un résumé à l'ensemble de la communauté universitaire s'ajoutant aux autres éléments de communication prévus par la procédure ; révision de la procédure d'attribution du Credit Suisse Award for Best Teaching, de manière à accroître la participation estudiantine (introduction d'un sondage initial auprès des étudiantes et étudiants de toute la faculté) ; revue des critères pour la remise des évaluations des enseignements par les étudiantes et les étudiants (baisse d'une unité du nombre de personnes participantes nécessaires à la diffusion afin de d'accroître le nombre d'évaluation disponibles) ; rédaction d'une fiche récapitulative des bonnes pratiques pour les aspects à évaluer lors des leçons probatoires.

### Indicateur quantitatif : taux de participation aux évaluations (objectif 3.3, actualisation janvier 2022)

#### Taux de réponse par faculté :



### Mandat n°4 – Attractivité

Dans le prolongement du mandat n°5 du MO 2014-2017, l'UniNE poursuit ses efforts en vue d'attirer davantage d'étudiant-e-s de notre canton et provenant de l'Arc jurassien au niveau bachelor.

L'attractivité de toute université se mesure par le nombre de ses étudiant-e-s. L'UniNE n'échappe pas à cette réalité ; le mandat n°1 présente des atouts certains pour qu'elle renforce son attractivité et les mandats n°2 et n°3 favorisent la réalisation de cet objectif. Donner envie d'étudier près de chez soi, plutôt qu'ailleurs, est un objectif que poursuivent toutes les HEU en Suisse. Pour l'UniNE, cet objectif s'inscrit principalement dans le paysage de l'Arc jurassien. L'UniNE doit rester la haute école de référence pour l'ensemble des futur-e-s diplômé-e-s des lycées de cette région et elle doit consolider cette place.

L'UniNE, en développant une stratégie originale d'offre de formations, doit aussi attirer un plus grand nombre d'étudiant-e-s provenant des autres cantons. Au cycle bachelor, la majorité des étudiant-e-s devrait être porteuse d'un titre académique délivré par un canton BEJUNE. Le solde des inscriptions au niveau bachelor devrait être composé en majorité d'étudiant-e-s provenant des autres cantons. Pour les Neuchâtelois-e-s, lorsque la formation suivie dans une autre HEU existe aussi à l'UniNE, la majorité devrait être inscrite dans notre alma mater.

L'UniNE est donc invitée à renforcer ses relations avec les lycées de notre canton, mais aussi avec ceux de l'Arc jurassien. Le Conseil d'État salue donc l'initiative du Conseil de rencontrer les directions des lycées et gymnases de l'Arc jurassien dès l'automne 2018.

## Actions

### En général

Prix UniNE offerts annuellement aux meilleures étudiantes et meilleurs étudiants ayant obtenu leur maturité dans les lycées neuchâtelois., le Lycée cantonal jurassien et le Gymnase français de Bienne. Représentation UniNE dans la commission cantonale de maturité et les commissions de lycée. Contacts privilégiés dans les domaines de la formation continue des enseignant-e-s de lycées ainsi que de la promotion des études universitaires. Participation à des salons de la formation, des présentations dans les lycées. Organisation d'une journée annuelle de découverte de l'Université (environ 1'000 lycéen-ne-s) ainsi que de journées des masters par facultés).

### En 2021

Examiner les facteurs d'accès, d'abandon, d'échec et de réussite (définition d'indicateurs de pilotage sur la réussite) des étudiant-e-s issu-e-s du canton de Neuchâtel en formation bachelor, les facteurs à prendre en considération comprendront aussi le milieu socio-économique, l'origine, le genre, le handicap ou tout autre facteur jugé pertinent : suivi statistique des résultats des examens de la session de janvier 2021 montrant que la situation sociale et sanitaire n'a pas d'effet négatif sur le taux de réussite ; enquête sur la situation psychique des étudiantes et des étudiants au semestre de printemps ; reprise du maximum de cours en présentiel dès le 19 avril (mesure principale suite à l'enquête mentionnée au point précédent) et édicition de diverses mesures d'améliorations des conditions-cadres en vue de la session de juin (également prise en partie sur la base des résultats de l'enquête, en partie sur des indications données par les décanats et la Fédération estudiantine) ; analyse statistique des abandons d'études et des titres délivrés durant l'année 2020, ne montrant pas de péjoration en raison des limitations apportées à l'enseignement présentiel ; modification provisoire du règlement sur l'aide sociale afin de venir en soutien aux personnes particulièrement touchées par la crise sanitaire (hausse de la durée et des montants maximaux applicables) ; rapport d'enquête OFS sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants transmis au Département cantonal de la formation en vue de la réponse à un postulat du Grand Conseil.

Intensifier les contacts avec les lycées de l'Arc jurassien, par exemple en favorisant l'évaluation commune aux examens de maturité et en analysant la création d'une commission de maturité entre le service, les lycées neuchâtelois et représentant-e-s de l'UniNE : recherche d'expertes et d'experts pour les examens de la passerelle DUBS offerte par le Lycée Jean-Piaget ; création d'un Prix de la Faculté de droit au meilleur travail de maturité d'une lycéenne ou d'un lycéen du canton de Neuchâtel dans le domaine du droit ou de la criminologie ; refonte de l'analyse des trajectoires de lycéennes et lycéens.

Examiner la possibilité d'accueillir les lycéen-ne-s de l'espace BEJUNE particulièrement doué-e-s dans une discipline académique, à l'horizon de la rentrée académique 2021-2022 : collaboration avec un enseignant de niveau gymnasial pour accueillir des élèves particulièrement doué-e-s en chimie dans les laboratoires UniNE ; engagement d'un docteur en chimie et biochimie enseignant au secondaire 2 en tant que chercheur associé en biologie-chimie, de manière à développer des projets des recherches avec des lycéen-ne-s présentant des aptitudes particulières.

### Mandat n°5 – Des formations répondant aux besoins de la société

L'UniNE favorise l'insertion professionnelle de ses futur-e-s diplômé-e-s. À cette fin, elle est encouragée à nouer des contacts avec le monde professionnel de sorte à permettre la valorisation des acquis de connaissance en cours de cursus, notamment par l'organisation de stages pratiques et la réalisation de travaux de mémoire

Le précédent mandat d'objectifs confiait déjà à l'UniNE la tâche de faciliter l'entrée de ses diplômé-e-s dans le monde professionnel. Cet objectif reste d'actualité et est partagé par l'UniNE, comme en témoignent les axes stratégiques en matière d'enseignement. Le Conseil d'État souhaite, à l'instar du Rectorat, que la sensibilisation de l'UniNE aux besoins du monde professionnel puisse avoir lieu avant l'entrée, proprement dite, des jeunes diplômées et diplômés dans le marché du travail et ses réalités.

Ce rapprochement entre le monde académique et l'environnement professionnel pourrait déjà être amorcé durant le cursus universitaire, au niveau master principalement, en favorisant la réalisation de mémoires et de stages au sein d'entreprises, par exemple. Cette initiative est profitable à l'UniNE, car elle permet la valorisation des acquis de formation, aux étudiant-e-s d'expérimenter, in vivo, leurs connaissances et aux bénéficiaires d'offrir l'occasion de les valoriser.

Ce mandat n'a pas pour finalité de modifier la mission essentielle de l'université et de « professionnaliser » ses formations. Notre université n'est pas une HES et ce mandat n'a pas pour vocation qu'elle le devienne. Il s'agit, avant tout, de favoriser la perméabilité entre des savoirs théoriques et leur pertinence pour le monde professionnel. La réalisation de ce mandat est possible dans le respect de la liberté académique et de la recherche de notre UniNE, sans dessein utilitariste.

## Actions

### En général

Selon les formations, le recours au travail de mémoire et les stages chez un employeur est plus ou moins développé (pour prendre quelques exemples : ce recours est systématique pour les formations professionnalisantes de type journalisme, logopédie, muséologie ; assez répandu en économie, archéologie ou biologie ; nouvellement introduit en droit). La taille de l'institution est une caractéristique qui est exploitée pour favoriser l'interdisciplinarité. Celle-ci peut être interne ou externe, comme les accords de mobilité Azur ou BeNeFri donnant accès à des piliers dans des disciplines qui ne sont pas offertes à l'UniNE. Sur le plan des compétences numériques, le SITEL offre un service de soutien informatique individualisé et des formations à divers logiciels, allant de la suite Office de base au CMS du site Internet en passant par des outils plus spécialisés pour la récolte et la présentation de données de recherche. Les plans d'études sont révisés chaque année pour tenir compte de l'évolution de la recherche et des besoins identifiés. Les bibliothèques offrent des formations à la Digital Literacy destinées aux étudiantes et étudiants ainsi qu'aux doctorantes et doctorants.

### En 2021

Liste des principales nouveautés dans l'enseignement offrant un accent sur l'interdisciplinarité, les compétences numériques et le développement durable, et/ou favorisant la collaboration avec des employeurs (stages, mémoires, etc.), et/ou consistant à adapter les cursus pour répondre aux besoins de la société : cours d'introduction au management, dispensé par la Faculté des sciences économiques, intégré aux options du Bachelor en droit ; enseignement en droit social 4.0 dispensé par une professeure invitée dans le Master en droit ; nouveau cours en création de contenu web et réseaux sociaux dans le Master en management général ; nouvel atelier du Centre de carrière « Intégrer le marché du travail en période de pandémie » ; invitation d'un professeur en droit des technologies du marché ; invitation d'un professeur en histoire des politiques monétaires ; invitation d'un professeur spécialisé dans le droit financier et la gouvernance budgétaire dans les pays en développement ; mise au concours d'un poste de professorat en anthropologie de l'environnement (agriculture durable), en vue de la création d'une chaire dans le cadre d'une collaboration avec la Fondation rurale interjurassienne (financement externe) ; début des analyses approfondies de cursus selon la nouvelle procédure définie en 2020, impliquant une généralisation de l'évaluation selon une périodicité décennale

(les cursus à évaluer en 2021 sont le Master en sciences sociales avec ses cinq piliers, ainsi que les Masters en sciences cognitives et en muséologie ; rapport final de l'analyse approfondie du Master in international business development, entraînant des adaptations du plan d'études ; rapport d'enquête OFS sur la transition des diplômées et diplômés 2018 vers le marché du travail ; décision de lancement d'une orientation bilingue fr-en du Bachelor en sciences économiques dès l'automne 2022.

## Recherche

### Mandat n°6 – Relève académique

L'UniNE encourage et soutient la carrière académique des jeunes talents au bénéfice d'une bourse professorale La LUNE a doté l'UniNE de nouveaux instruments en faveur de la relève académique, notamment la création du statut de professeur-e assistant-e avec prétitularisation conditionnelle. Encourager la carrière académique de jeunes talents, déjà prometteurs, permettra à l'UniNE de promouvoir sa renommée nationale et internationale et, ce faisant, son attractivité ; dans ce but, elle a prévu de nouveaux instruments (encouragement de projets et bourses) permettant de soutenir les projets de ses jeunes chercheuses et chercheurs.

Ainsi, lors des mises au concours, l'UniNE prêter une attention toute particulière aux candidatures déposées par des professeur-e-s, titulaires d'une bourse de la Confédération ou de l'Union européenne.

### Actions

#### En général

Avec la création du statut de professeur-e assistant-e avec prétitularisation conditionnelle ou tenure track (PATT), favorable à la stabilisation de la relève, les anciens postes de PA sont très majoritairement remplacés par des postes de PATT ou des chaires de PO lorsqu'un mandat se termine. De même, lors de la réattribution de chaires suite à des départs, la mise au concours privilégie la possibilité de déposer sa candidature comme PO ou PATT, de manière à mieux prendre en considération les candidatures de jeunes chercheuses et chercheurs.

#### En 2021

Exemples de mesures permettant de favoriser l'accueil de boursières et boursiers CH ou UE ainsi que d'améliorer les conditions-cadres pour la formation post-doctorale : soutien institutionnel au dépôt de huit demandes de bourses Eccellenza ; soutien institutionnel au dépôt de huit demandes de bourses ERC ; soutien institutionnel au dépôt de trois demandes de bourses Prima ; soutien institutionnel au dépôt de cinq demandes de bourses Ambizione ; soutien institutionnel à deux chercheurs post-doc en vue d'une bourse ; soutien institutionnel à trois demande de bourses SNSF Swiss Postdoctoral Fellowship ; recommandation de bonne pratique consistant à indiquer tous les noms de l'équipe enseignante dans les descriptifs de cours, plutôt que le seul nom de l'enseignante ou de l'enseignant responsable, en réponse à une demande de l'association représentant le corps intermédiaire et visant à mettre en valeur l'apport de ce corps dans l'enseignement ; révision du règlement applicable à l'engagement du personnel sur fonds de tiers : amélioration de la procédure et du statut des personnes engagées à durée déterminée sur financement externe ; deux premières titularisations comme professeurs ordinaire de professeurs en prétitularisation conditionnelle, suite à l'introduction de ce nouveau statut en 2017 ; prise en charge par l'UniNE des frais de publications en open access lorsque le quota annuel des publications prévues par les contrats Read&Publish est atteint.

### Mandat n°7 – Promotion des carrières féminines

L'UniNE poursuit sa politique d'encouragement des carrières académiques des femmes.

La recherche est aussi un instrument de la politique en matière de relève académique. L'UniNE doit poursuivre ses efforts de promotion des carrières féminines à tous les niveaux, y compris dans celui de la recherche. Il conviendra notamment de lutter contre le phénomène dit de leaky pipeline (tuyau percé), qui entraîne une représentation inversement proportionnelle des femmes entre l'obtention du diplôme de master ou de doctorat et l'accession à la titularisation en tant que professeures ordinaires.

### Actions

#### En général

Le Bureau égalité des chances agit sur la base d'un plan d'action quadriennal impliquant des prestations dans quatre domaines : soutien à la carrière académique, conciliation vie professionnelle-vie privée, ancrage institutionnel et diversité. Une commission de l'égalité conseille le Rectorat et octroie annuellement des subsides Tremplin et des subventions Égalité.

#### En 2021

Liste des mesures de soutien aux carrières féminines et nouveaux éléments de monitoring de l'égalité : brochure « Et si on luttait vraiment sérieusement ensemble contre le harcèlement ? » intégrée dans le dossier d'accueil des nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants ; ajout d'un atelier sur les mécanismes du harcèlement dans le Campus d'été (semaine d'accueil des nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants) ; adoption du Plan d'action Égalité 2021-2024 décliné en trois domaines d'intervention : Université inclusive, Carrière et développement, Cadre de travail favorable et flexible ; contribution au Semestre de l'égalité organisé par la Fédération estudiantine par l'intégration au programme d'ateliers proposés par le Bureau égalité et diversité ; mise en place d'une procédure pour l'octroi du titre de professeure assistante aux personnes titulaires d'une bourse FNS PRIMA pour l'encouragement des carrières féminines ; demi-journée de formation des cheffes et chefs de services sur les biais implicites ; ateliers pour la communauté universitaire sur la communication visuelle inclusive, la manière d'agir en tant que victime ou témoin d'actes de harcèlement ou de discrimination, les jeux de pouvoir ; introduction de congés payés (max. 10 jours par an) pour les proches aidant-e-s et d'un congé parental de 14 semaines pour les parents d'enfants gravement atteints dans leur santé ; témoignages vidéos de bénéficiaires du subside Tremplin diffusés sur les réseaux sociaux ; création d'un groupe de travail sur le monitoring de l'égalité, appelé à proposer de nouveaux indicateurs.

#### Tableau des subsides Tremplin et subventions Égalité

	Nombre de bénéficiaires	Montant CHF
Subvention égalité volée 26	3	5'155.00
Subvention égalité volée 27	7	24'498.85
Subside tremplin volée 15	1	47'700.00
Total 2021	<b>11</b>	<b>77'353.85</b>

### Mandat n°8 – Promotion de la voie doctorale

L'UniNE poursuit sa politique de promotion de la voie doctorale et prévoit les mesures favorisant le dépôt de la thèse dans les délais prévus par la LUNE.

La relève académique se prépare en amont, pour ainsi dire intra-muros. L'UniNE est invitée à promouvoir la voie doctorale auprès de ses étudiant-e-s, en prévoyant notamment un encadrement approprié. Dans ce but, elle est aussi invitée à aménager les conditions permettant aux assistant-e-s doctorant-e-s d'achever leur thèse dans le délai de 4 à 5 ans.

## Actions

### En général

Avec un peu plus de 600 doctorant-e-s (env. 15% des effectifs étudiantin), l'UniNE est dans la moyenne des universités suisses. On distingue trois types de doctorant-e-s, avec des conditions-cadres spécifiques : assistant-e-s doctorant-e-s (engagé-e-s sur le budget État, dont au moins 50% du temps de travail est réservé pour la réalisation de la thèse, le reste étant constitué de tâches au bénéfice de l'Université), doctorant-e-s FNS et autres fonds de tiers (engagé-e-s avec des moyens financiers externes en lien avec un projet de recherche), doctorant-e-s (souvent des personnes exerçant une activité professionnelle hors de l'Université et travaillant à une thèse en parallèle).

### En 2021

Exemples de mesures de promotion de la voie doctorale : adoption de règlements pour l'octroi de bourses Doc.Mobility (règlements relatifs à la commission et aux conditions d'attribution) ainsi que création d'une enveloppe budgétaire pour garantir la poursuite de cet instrument d'encouragement qui n'est plus financé par le FNS ; émission spéciale sur Canal Alpha pour la sélection neuchâteloise de Ma thèse en 180 secondes, afin de promouvoir la voie doctorale malgré l'impossibilité d'accueillir du public sur place pour raisons sanitaires ; adaptation des budgets pour le soutien aux écoles doctorales ; création d'une demi-chaire en travail social, en collaboration avec la HES-SO, afin d'encourager la possibilité pour les titulaires du master HES de poursuivre dans la voie doctorale ; conception, avec la collaboration de l'ACINE et des RH, et lancement d'une enquête sur la situation des personnes en formation doctorale ; révision du règlement du doctorat FSE, premier règlement doctoral à être révisé pour tenir compte de la stratégie d'amélioration de l'encadrement (comité de thèse / co-supervision, périodicité des évaluations, délai pour inscription, durée maximale).

### Mandat n°9 – Augmentation du nombre de projets de recherche

L'UniNE a pour mandat d'augmenter le nombre de projets de recherche financés par des fonds de tiers institutionnels.

La recherche est l'un des indicateurs servant au calcul des contributions de base versées par la Confédération. L'UniNE présente aujourd'hui un ratio élevé entre le nombre de projets de recherche qu'elle mène et son personnel académique<sup>14</sup>. L'ambition de l'UniNE est d'augmenter le nombre de projets déposés et d'améliorer son taux de succès auprès des agences institutionnelles, en particulier le FNS. À cette fin, elle entend offrir aux chercheuses et chercheurs un soutien administratif favorisant le dépôt de projets et leur suivi. Afin d'inciter une démarche plus active en matière de recherche, l'UniNE peut prévoir des aménagements, sous forme de décharges par exemple, des conditions de travail des membres du personnel académique ayant une intense activité de recherche.

## Actions

### En général

Le Support Recherche et innovation (SRI) est l'entité compétente pour soutenir les chercheuses et chercheurs lors de la préparation de projets en vue d'un dépôt auprès du FNS, d'Innosuisse, de l'UE ou d'autres instances de financement (recherche compétitive). Il offre également un soutien pour la conclusion de contrats avec des tiers (recherche sur mandat) ainsi que pour la valorisation de la propriété intellectuelle. Les overheads permettent d'encourager la recherche, soit directement en finançant des décharges en cas de préparation de demande de projet, soit indirectement en finançant certains coûts d'abonnements à des publications scientifiques.

### En 2021

Exemples de mesure de soutien à la recherche : transfert en vue de la reprise d'un projet FNS interinstitutionnel par l'UniNE suite à la retraite de la personne de l'université partenaire en charge de la coordination ; renforcement du Support recherche et innovation dans le domaine de l'appui à la négociation de contrats et de la valorisation de la propriété intellectuelle (engagement de deux juristes junior spécialisées en droit de l'innovation pour un total de 0.8 EPT) ; soutien institutionnel au dépôt de quatre demandes de bourse SNSF équivalent ERC (mesures fédérales en réaction à l'exclusion de Horizon Europe).

D'autres indicateurs concernant la performance de la recherche peuvent être consultés dans la partie Recherche du présent rapport de gestion.

### Mandat n°10 – Recherche et Société 4.0

L'UniNE a pour mandat de mieux identifier, dans ses activités de recherche fondamentale, les applications permettant de collaborer avec des entreprises et de développer les compétences entrepreneuriales des membres de la communauté universitaire.

Les sept nouvelles thématiques de la Société 4.0, identifiées par l'UniNE, répondent aux besoins exprimés dans le débat public. En faire des thèmes de recherche contribuera aussi au rapprochement entre la recherche réalisée au sein de notre alma mater et la société. Les projets portant sur ces thématiques faciliteront aussi l'intégration des titulaires d'un doctorat dans le monde professionnel non-académique.

## Actions

### En général

Le portail Publications et recherches est le principal vecteur de diffusion des publications scientifiques UniNE en open access. Les directives du FNS et de l'UE impliqueront de définir une politique open access à l'horizon 2020 et à la mettre en œuvre au plus tard en 2024, voire avant pour les projets européens. Les outils de valorisation sont divers : base de données (Avis d'experts), cafés scientifiques, médiation scolaire, communiqués aux médias, conférences, magazine UniNEws etc.

### En 2021

Exemples de mesures favorisant les interactions entre la recherche et la société : première publication dans le Rapport de gestion des statistiques de mise à disposition des publications scientifiques en accès libre par le biais du portail institutionnel Libra (près de 1'000 publications en une année) ; adoption du code d'intégrité scientifique des Académies suisses des sciences comme référence en termes de bonnes pratiques ; passage à SLSP qui donne accès à un million de publications en open access ; communication renforcée autour de projets de recherche concernant la compréhension du mécanisme de photosynthèse (février, écologie chimique et biotechnologie environnementale), les risques de crues liés au changement climatique (mars, hydrogéologie et géothermie + énergie et durabilité), la lutte contre un pathogène du châtaigner (écologie chimique et biotechnologie environnementale), la migration d'un gène d'une plante à un insecte (mars, écologie chimique et biotechnologie environnementale), les conditions de prolifération des tiques dans la région neuchâteloise (avril, écologie chimique et biotechnologie environnementale), la sécurité des réseaux informatiques et les smart contracts dans l'industrie 4.0 (mai, sécurité et cryptographie), l'utilisation de l'intelligence artificielle comme outil de prédiction d'évolutions génétiques (juin, écologie chimique et biotechnologie environnementale), le rôle du genre de la comportement d'une espèce animale (juillet, sciences cognitives) ; décision de créer un Institut transdisciplinaire de travail social (Travail 4.0) dans le cadre d'une collaboration avec la HES-SO visant à offrir la possibilité à des étudiantes et étudiants ayant un master HES de faire une thèse en travail social ; définition de critères d'utilisation du Fonds d'innovation faisant notamment référence aux six thématiques à consolider et

aux sept thématiques à développer ; analyse de la présence des chercheuses et chercheurs UniNE dans la base de données SCOPUS et recommandations aux facultés ; analyse de la présence des chercheuses et chercheurs sur les médias RTS en 2021 ; création par la Faculté des sciences économiques d'une distinction dans le domaine de la finance éthique ; prix 2021 du Réseau romand Science et Cité en vue de l'organisation d'un Festival d'arts vivants en collaboration avec le Théâtre du Pommier, le Jardin botanique et le Club 44 ; convention avec la Confédération pour assurer la représentation de la Suisse dans un réseau mathématique international ; communications dédiées concernant des recherches et publications en droit du sport, géométrie, histoire de l'iconographie religieuse, ethnographie de la médecine ayurvédique, éthologie et cognition des singes, histoire institutionnelle et histoire intellectuelle du canton de Neuchâtel, grammaire du français, logopédie en milieu bilingue, écologie chimique ; colloque international droit de la santé et pandémie ; crowdfunding réussi pour le projet « Les microbes vont à l'école » (projet pédagogique visant l'apprentissage de la conception et de la pratique d'un enseignement en biologie à l'école obligatoire).

Pour une description d'une part importante des projets de recherche menés à l'UniNE, voir la base de données P3 du FNS : <http://p3.snf.ch/>

D'autres indicateurs concernant la performance de la recherche peuvent être consultés dans la partie Recherche du présent rapport de gestion.

## Rayonnement et services à la cité

### Mandat n°11 – Services à l'économie

L'UniNE encourage et soutient la recherche et l'innovation dans le tissu industriel régional en offrant aux PME, ainsi qu'aux centres de recherche, à l'instar du CSEM, son appui dans leurs démarches en vue d'obtenir des financements européens pour leurs projets.

L'UniNE vient de renouveler son mandat avec Euresearch et continuera de faire office de bureau régional pour les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que pour le site biennois de la HEP, à l'exception des projets impliquant la HES-SO qui dispose de son propre bureau.

Si le tissu industriel à privilégier en matière de projet de recherche et d'innovation est d'abord régional, l'UniNE entend aussi renforcer son ancrage dans l'Arc jurassien, et pas uniquement autour des projets de recherche européens. Par ce biais, et compte tenu des liens économiques entre les cantons du Jura, Bâle-Campagne et Bâle-Ville, l'UniNE est invitée à développer des collaborations avec des entreprises pouvant associer la région bâloise.

### Actions

#### En général

Le Support recherche et innovation (SRI) est chargé d'appuyer les chercheuses et les chercheurs dans leurs collaborations avec les entreprises privées ou publiques, qu'il s'agisse de promouvoir les collaborations, d'inciter à l'entrepreneuriat ou de valoriser la propriété intellectuelle. Le SRI fait également office de bureau Euresearch, dont le but est de faciliter l'accès des PME à des financements européens. L'UniNE organise les cours interentreprises de catalogage dispensés aux apprenties agentes et apprentis agents en information documentaire (CFC de bibliothécaire) formé-e-s dans les institutions de la région, ainsi que dans le domaine des apprenties laborantines et apprentis laborantins en chimie.

#### En 2021

Exemples de mesures de soutien à la recherche en collaboration avec les entreprises, le développement de l'entrepreneuriat et la valorisation de la propriété intellectuelle : dérogation à l'enseignement à distance pour accueillir des cours interentreprises ; renforcement du Support recherche et innovation dans le domaine de la valorisation de la recherche et de l'obtention de fonds par des tiers avec l'engagement de deux collaboratrices spécialisées en propriété

intellectuelle (total 0.8 EPT) ; prise de position commune avec les HEU romandes et la HES-SO concernant les retombées de l'absence de pleine association de la Suisse à Horizon Europe ; démarches coordonnées avec le CSEM relevant des affaires publiques suite aux difficultés découlant du retrait helvétique des négociations sur un accord-cadre avec l'UE, en particulier dans les domaines des technologies quantiques et de l'espace ; lancement de deux projets d'envergure (total du financement = 2.7 millions) soutenus par Innosuisse et FNS BRIDGE en collaboration avec des entreprises de la région de Neuchâtel et des Trois-Lacs ; développement, dans le cadre d'un partenariat européen, d'un prototype de système informatique permettant d'exécuter des contrats intelligents de manière sécurisée ; journée d'études organisée avec le monde viticole neuchâtelois pour présenter et discuter les résultats d'un projet de recherche sur l'avenir des cépages, dans le cadre d'un projet de l'Office fédéral de l'environnement consacré aux adaptations nécessaires en période de réchauffement climatique ; obtention d'un financement externe pour la création d'une chaire en anthropologie de l'environnement appelée à mener des projets de recherche avec des entreprises agricoles (collaboration avec la Fondation rurale interjurassienne) ; prolongation et extension de deux brevets ; ajout de la valorisation de la recherche dans le modèle de cahier des charges professoral.

D'autres indicateurs concernant le soutien à l'économie peuvent être consultés dans la partie Recherche du présent rapport de gestion.

### Mandat n°12 – Formation continue

L'UniNE promeut et développe son offre de formations continues.

L'UniNE s'est employée à proposer des formations continues, certifiantes ou non. Au sein du réseau Microcity, l'UniNE apporte des savoirs spécifiques et complémentaires par rapport à ses partenaires, qui sont majoritairement, voire entièrement, tournés vers les sciences technologiques. Elle peut ainsi proposer des formations continues dans des activités de soutien à l'innovation comme le droit, les sciences économiques, l'informatique, les sciences naturelles, sociales, humaines, etc. Autofinancées, les formations continues sont une source non négligeable de revenus pour les hautes écoles et l'UniNE entend développer ce secteur. Complémentaire à son offre de formation et à sa politique de recherche, proche des besoins de la société, le développement de la formation continue se traduira aussi par un rapprochement avec le monde professionnel.

### Actions

#### En général

La formation continue se répartit en formation certifiante (CAS, DAS, MAS) et non certifiante (formations de courte durée avec attestations). L'UniNE dispose d'une tradition bien établie dans des domaines de compétences reconnus (droit de la santé, du travail ou du bail, logopédie, géothermie, promotion d'institutions culturelles, etc.) et s'ouvre à de nouveaux champs disciplinaires en lien avec la Vision stratégique 2027.

#### En 2021

Liste des nouvelles formations continues organisées, annoncées ou révisées durant l'année (essentiellement formations certifiantes) et mesures de développement de la qualité : création d'un CAS en leadership hospitalier, en collaboration avec le Réseau hospitalier neuchâtelois, le Centre hospitalier universitaire vaudois et l'Hôpital du Valais ; refonte de la formation continue à destination des pays en développement en Integrated Crop management d'un MAS vers trois CAS et un DAS répondant mieux aux conditions-cadres (collaboration avec CABI Delémont), en particulier grâce à un enseignement donné en ligne ; mise en place d'un module Swiss Gateway to International Business dans le cadre d'un EMBA organisé par la Wroclaw University of Business and Economics.

D'autres indicateurs concernant l'évaluation des formations continues peuvent être consultés dans la partie Enseignement du présent rapport de gestion.

### **Mandat n°13 – Partenariat avec les hautes écoles universitaires**

L'UniNE a le mandat de poursuivre ses collaborations avec les autres hautes écoles universitaires de Suisse romande.

La LEHE encourage les collaborations entre les hautes écoles. Ces collaborations interinstitutionnelles sont soutenues, notamment, via les contributions liées à des projets, financés par la Confédération. En particulier, l'UniNE privilégiera les collaborations avec les réseaux BeNeFri et Triangle Azur. Elle sera également attentive aux opportunités qui pourront se présenter grâce à la création de la Région capitale suisse, dont sont membres le canton de Neuchâtel ainsi que les villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, et dans le cadre de l'évolution future du pôle d'innovation Microcity.

#### **Actions**

##### **En général**

Le paysage universitaire suisse est marqué par la concurrence entre institutions, qui est toutefois régulée. D'une part, les mécanismes de financement permettent d'éviter la création de filières sous-critiques dans les disciplines très spécialisées. D'autre part, une coordination a lieu au niveau national, par exemple pour la répartition des infrastructures de recherche par le FNS ou pour certaines offres en matière d'enseignement ou de recherche par swissuniversities. De nombreuses collaborations interuniversitaires figurent dans le compte-rendu relatif à d'autres mandats, par exemple les services à l'économie ou la formation continue. Le Conseil des rectorats du Triangle Azur se réunit quatre à cinq fois par année et la répartition des domaines (Portfoliobereinigung) entre les trois universités ainsi qu'avec Fribourg (Azur+) est jugée exemplaire par le SEFRI.

##### **En 2021**

Liste non exhaustive de collaborations en Suisse et à l'international, avec l'accent sur Azur, BeNeFri et Microcity : soutien institutionnel à deux demandes de financement de projet nationaux interuniversitaires dans le domaine Open Science ; représentation de la Suisse assurée par l'UniNE dans un réseau mathématique international ; soutien institutionnel à trois projets d'infrastructure nationale de recherche portés par des universités partenaires ; prolongation de l'accord IMISCOE liant sept universités européennes offrant un cursus de master partagé dans le domaine de la migration ; organisation du World Knowledge Dialogue 2020 (reporté à 2021) sur le thème Neverending Infectious Diseases (thème défini avant la pandémie Covid !) ; contacts BeNeFri pour la formation en philosophie ; modification de la représentation UniNE au Conseil stratégique de Microcity ; Renouveau d'une convention avec l'Office fédéral de la statistique visant à une intensification des collaborations ; collaboration entre l'Institut d'histoire et les Documents diplomatiques suisses (Dodis) ; contrat entre l'Académie du journalisme et des médias et Keystone-ATS pour l'utilisation des dépêches ATS dans le cadre des formations en journalisme et communication.

### **Mandat n°14 – Partenariat avec les hautes écoles BEJUNE**

L'UniNE poursuit sa politique de promotion de la coopération avec les hautes écoles BEJUNE.

La collaboration institutionnelle revêt une importance particulière, lorsqu'elle réunit des acteurs BEJUNE. L'UniNE, la HE-Arc et la HEP-BEJUNE ont mis en place une task force, dont la mission est de recenser et coordonner les collaborations dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, mais aussi des services centraux. Cette collaboration se poursuivra et se traduira notamment par la mise en place de projets d'enseignement ou de recherche communs, à l'exemple du Bachelor en droit économique ou du CAS en fiscalité des PME, organisé conjointement par l'UniNE et la HE-Arc, ou du Master en mathématiques orientation Enseignement, commun à l'UniNE et la HEP-BEJUNE, qui permet aux étudiant-e-s de suivre des cours à la HEP durant leur formation universitaire. Cette collaboration doit

s'intensifier et l'UniNE a pour mandat, en concertation avec la HEP-BEJUNE, d'examiner les opportunités de l'étendre à d'autres disciplines que les mathématiques. L'objectif étant d'abrégier les formations dispensées, sans en péjorer la qualité, dans les cursus menant à l'exercice de la profession d'enseignant-e au secondaire 1 et 2, d'autres formes de collaborations interinstitutionnelles sont à envisager, par exemple en matière de reconnaissance de crédits de formation ECTS. L'UniNE et la HEP-BEJUNE disposent par ailleurs depuis 2010 d'une convention sur la double immatriculation de leurs étudiant-e-s.

#### **Actions**

##### **En général**

Au début de la période du MO 2019-2022, les collaborations sont déjà nombreuses et étroites dans les domaines de la formation de base (biologie et conservation-restauration, droit et économie, mathématiques, passerelles spécifiques à certains cursus, reconnaissance des crédits pour certains cours, etc.), de la formation continue (par ex. CAS en fiscalité des PME), la recherche (biologie, sciences de l'éducation, sociologie, ingénierie-physique, informatique, centre de calcul, etc.), les services aux étudiantes et étudiants (sport, social, soutien psychologique, associations estudiantines, etc.) et l'administration (réseaux informatiques, cours de langue, restauration et logement, etc.). Plusieurs collaborations figurent aussi dans le compte-rendu relatif à d'autres mandats, par exemple les services à l'économie, la vulgarisation de la recherche ou la formation continue.

##### **En 2021**

Liste non exhaustive de collaborations avec la HE-Arc et la HEP-BEJUNE : à la demande du comité stratégique intercantonal, intégration d'une professeure UniNE comme membre du Conseil de la HEP-BEJUNE ; collaboration avec la HE-Arc dans le domaine de la restauration en vue de la rentrée d'automne 2021 suite au retrait de la gérance à l'automne 2020 ; décision de renouvellement au-delà de 2021 de la convention instituant la Communauté du savoir ; challenge Microcity organisé conjointement avec HE-Arc, CPLN et CIFOM ; bilan 2020-2021 des actions de la Communauté du savoir et projections budgétaires ; échanges d'informations et de bonnes pratiques avec la HE-Arc en matière de plans de protection ; échanges d'informations et de bonnes pratiques avec la HEP-BEJUNE dans le cadre de la procédure d'accréditation LEHE.

### **Mandat n°15 – Un ancrage dans le canton**

L'UniNE est invitée à examiner, en concertation avec les collectivités intéressées, la possibilité de déployer des activités dans d'autres lieux de notre canton.

Le rayonnement de l'UniNE peut aussi se traduire par une présence de notre alma mater dans des lieux autres que la ville de Neuchâtel. L'UniNE dispense, par exemple, une formation continue avec un centre de recherche dans le canton du Jura, dispose d'une convention la liant au Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et organise des activités de terrain avec ses étudiant-e-s sur l'ensemble du territoire du canton et de la Suisse.

Le Conseil d'État comprend la nécessité de l'existence d'un campus, comme participant de l'identité de l'université avec ses étudiant-e-s, et reconnaît que le regroupement des facultés sur un seul site lui donne un avantage comparatif en permettant d'offrir des cursus interdisciplinaires originaux. Pour autant, cette nécessité n'empêche pas que des activités puissent se déployer en d'autres lieux, tout en préservant les missions fondamentales de l'UniNE. Le Conseil d'État n'entend pas imposer à l'UniNE des régions de notre canton où elle devrait implanter ou déplacer ses activités, non plus que de lui indiquer les activités ; il en va de l'autonomie de l'UniNE, que la LUNE renforce et garantit. Ce mandat est une invitation à l'adresse de l'UniNE d'examiner la possibilité, avec les collectivités publiques intéressées, d'étendre ses activités dans d'autres lieux de notre canton.

## Actions

### En général

Les collaborations ponctuelles ou plus institutionnalisées sont nombreuses, en particulier pour les formations impliquant des mémoires en entreprises ou des stages (à l'exemple du Master en études muséales, qui a noué des partenariats avec les musées de Valangin, Porrentruy, Saint-Imier, Delémont et le Musée international d'horlogerie MIH). Un directeur de recherche a été nommé en 2016 dans le cadre d'une collaboration avec le MIH et la ville de La Chaux-de-Fonds. L'UniNE recèle plusieurs associations culturelles dans les domaines de la littérature, du cinéma, du théâtre, du chant choral, etc. Elle est partenaire d'événements culturels majeurs tels que le Printemps culturel, le NIFFF, FestiNeuch, Ludesco, La Semaine de l'Europe, Hivers de danse, etc. Même si le lien avec les associations sportives qui sont issues de son sein (HC Université Neuchâtel, NUC) n'est plus organique, des contacts réguliers ont lieu, ainsi qu'avec d'autres clubs sportifs, notamment pour l'aménagement de programmes sport-études à l'attention des sportives et sportifs d'élite.

### En 2021

Exemples de contacts et collaborations avec des communes, régions, territoires et associations du canton de Neuchâtel et de l'Arc jurassien : projet pluriannuel de fouilles archéologiques à Colombier ; projet pédagogique Uni'vert de demain à La Chaux-de-Fonds (étudiantes et étudiants des Masters en sciences sociales et en innovation) sur le thème des enjeux économiques et sociétaux de la transition énergétique ; engagement du Conseil communal de la Chaux-de-Fonds à mettre du terrain à disposition d'une station de recherche en comportement animal ; colloque sur l'intégration et l'innovation au Club 44 de La Chaux-de-Fonds, dans le cadre de Neuchatoï ; financement d'un projet innovant d'enseignement devant déboucher sur une exposition au musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds ; prix du Réseau romand Science et Cité pour un projet de festival des arts vivants organisé conjointement par l'Institut de psychologie et éducation, le Club 44, le Théâtre du Pommier et le Jardin botanique.

Une liste des collaborations dans le domaine sport-études peut être consultée dans la partie Enseignement du présent rapport de gestion.

## Infrastructures

### Mandat n°16 – Infrastructures et services à la communauté universitaire

L'UniNE a le mandat de participer activement au projet de construction d'un nouveau bâtiment et à la coordination des travaux avec la ville de Neuchâtel, en matière d'urbanisme et d'aménagement notamment, et en matière de synergies entre les besoins de l'UniNE et les autres partenaires intéressés.

## Actions

### En général

Le projet UniLac 2, devenu UniHub, est en discussion depuis le tournant du millénaire et devrait entrer dans sa phase de concrétisation durant la période du MO 19-22 (crédit d'impulsion voté par le Grand Conseil en juin 2019). Concernant l'hébergement, en 2019, le taux de logements disponibles en résidence étudiantes à Neuchâtel représente environ 12% des effectifs de l'Université (un taux inférieur à 10% est habituellement jugé comme insuffisant).

### En 2021

Liste des principales étapes du projet UniHub : vote du crédit d'étude par le Grand Conseil ; consultations internes (sondage, prise d'avis des décanats, atelier, séances d'information et consultation par voie de conférence) et visite (UNIL, EPFL, HE-Arc) en vue de préciser le cahier des charges ; validation du cahier des charges pour UniHub académique par le Comité de pilotage, ouvrant la voie au concours d'architecture.

**Édition**

Université de Neuchâtel  
Rectorat  
Faubourg de l'Hôpital 41  
CH-2000 Neuchâtel

**Impression**

Centre d'impression de l'Université (CIUN)

© **Université de Neuchâtel**  
2022

